



KPMG Audit
15, rue du Professeur Jean Pecker
C.S. 14217
35042 Rennes Cedex
France



24, place d'Avesnières
BP 40602
53006 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Séché Environnement S.A.
Les Hêtres - 53810 Changé
Ce rapport contient 69 pages
Référence : VB-122-09



KPMG Audit
15, rue du Professeur Jean Pecker
C.S. 14217
35042 Rennes Cedex
France



24, place d'Avesnières
BP 40602
53006 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

Siège social : Les Hêtres - 53810 Changé
Capital social : € 1 726 974

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Séché Environnement S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Opérations majeures et comptes retraités » qui expose les retraitements réalisés sur les comptes 2010 dans un souci de comparabilité avec les comptes clos au 31 décembre 2011.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Goodwill

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation d'actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes « Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles » des principes et méthodes comptables et « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

- Instruments financiers

La note « Instruments financiers composés » de la note « Instruments financiers dérivés » expose les méthodes comptables relatives aux obligations convertibles en actions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Litige fiscal

Une des sociétés du groupe a fait l'objet d'un redressement fiscal au cours de l'exercice 2003 dans des conditions décrites en notes explicatives sur les comptes afférentes aux litiges et faits exceptionnels de l'annexe aux comptes consolidés. Contestant l'ensemble de ce redressement, le groupe n'a pas constitué de provision.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits :

- à examiner les motifs de ce redressement,
- à étudier l'avis d'experts justifiant les motifs de contestation auprès de l'administration,
- à étudier l'opinion du commissaire aux comptes de la filiale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 19 avril 2012

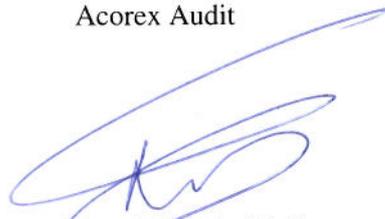
Laval, le 19 avril 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Acorex Audit



Vincent Broyé
Associé



Jean-François Merlet
Associé



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2011

1. Données financières

1.1. Les comptes consolidés au 31 décembre 2011

1.1.1. Etat de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	Note
Goodwill	212 874	212 875	212 875	1.1
Actif incorporel du domaine concédé	/	370	2 055	
Autres immobilisations incorporelles	5 173	6 863	6 914	1.2
Immobilisations corporelles	154 994	155 014	170 385	2.1
Participations dans les entreprises associées	61 119	33 926	552	3
Actifs financiers non courants	137 891	147 350	161 061	4
Instruments de couverture actifs non courants	/	/	/	4.3
Autres actifs non courants	0	1 759	1 291	4
Impôts différés actifs	19 877	17 110	14 995	6
ACTIFS NON COURANTS	591 928	575 268	570 128	
Stocks	7 769	8 018	9 737	
Clients et autres débiteurs	106 319	112 665	116 288	
Créances d'IS	3 551	/	2 572	
Actifs financiers courants	124	88	76	
Instruments de couverture actifs courants	/	/	/	4.3
Autres actifs courants	18 642	12 372	17 738	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 108	43 431	24 686	4.1.3
ACTIFS COURANTS	155 513	176 574	171 097	
TOTAL ACTIFS	747 441	751 842	741 225	
Capital	1 727	1 727	1 727	8
Prime d'émission	299 079	299 079	299 079	9
Réserves	33 068	40 600	38 651	10
Résultat (Part du groupe)	24 851	27 366	15 856	
Capitaux propres (Part du Groupe)	358 725	368 772	355 312	
Intérêts des participations ne donnant pas le contrôle	960	955	781	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	359 685	369 727	356 093	
Dettes financières non courantes	233 151	193 716	43 740	4.2.1
Instruments de couverture passifs non courants	3 562	1 984	3 491	4.3
Avantages du personnel	134	169	192	5.3
Impôt différé passif	27	32	14	6
Autres provisions non courantes	3 549	2 653	3 270	5
Autres passifs non courants	238	1 350	251	4.2.2
PASSIFS NON COURANTS	240 661	199 904	50 958	
Dettes financières courantes	31 195	44 648	172 899	4.2.1
Instruments de couverture passifs courants	1 689	609	304	4.3
Provisions courantes	13 398	17 081	24 917	5
Impôt exigible	596	4 610	218	
Autres passifs courants	100 216	115 263	135 835	4.2.2
PASSIFS COURANTS	147 095	182 211	334 174	
TOTAL PASSIFS	747 441	751 842	741 225	

A compter du premier janvier 2011, le décalage temporel existant entre les dépenses engagées au titre des prestations à fournir de gros entretien et de réparations des actifs du domaine concédé et l'engagement à

date sur ces dépenses est comptabilisé en « charges à payer » dans un poste des autres passifs courants (passif de renouvellement de l'actif concédé) en lieu et place du poste « provisions courantes ». A des fins de comparabilité, les provisions constatées à fin 2009 et fin 2010 à ce titre (respectivement 125 K€ et 903 K€) ont été reclassées dans les autres passifs courants.

1.1.2. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	12	365 666	402 122	424 158
Autres produits de l'activité		2 103	4 239	6 090
Transfert de charges		2 721	3 443	3 373
Achats consommés		(47 629)	(55 415)	(63 622)
Charges externes		(111 978)	(131 778)	(147 252)
Impôts et taxes		(30 621)	(33 312)	(31 803)
Charges au titre des avantages du personnel		(82 784)	(85 594)	(93 507)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13	97 479	103 704	97 438
Charges de réhabilitation/entretien site de traitement et actifs concédés		(957)	(3 086)	(7 525)
Autres charges opérationnelles nettes		(581)	(1 024)	(535)
Dotations nettes aux provisions	14.2	(565)	(1 293)	22
Dotations nettes aux amortissements	14.3	(31 970)	(31 414)	(32 038)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	14.1	63 406	66 887	57 362
Résultat sur cession d'immobilisations		312	467	(609)
Dépréciation des actifs		(246)	(2 083)	/
Effet des variations de périmètre		/	(4 854)	(891)
Autres produits et charges opérationnels		/	14	(682)
RESULTAT OPERATIONNEL	15	63 472	60 431	55 180
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		13 495	14 697	14 705
Coût de l'endettement financier brut		(10 954)	(8 972)	(7 371)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		2 541	5 725	7 334
Autres produits financiers	16.2	12 099	2 832	8 765
Autres charges financières		(12 140)	(1 665)	(7 781)
RESULTAT FINANCIER	16.1	2 500	6 892	8 318
Impôts sur les résultats	17	(18 210)	(21 226)	(19 489)
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		47 762	46 097	44 010
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		(22 903)	(19 201)	(28 326)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		24 859	26 896	15 684
Abandon d'activité				
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		24 859	26 896	15 684
<i>Dont Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		8	(470)	(172)
<i>Dont part des propriétaires de la société mère</i>		24 851	27 366	15 856
Résultat net par action		2,90€	3,19€	1,85€
Résultat net dilué par action		2,90€	3,19€	1,85€

A compter du 01 janvier 2011 :

- Les cotisations versées aux organismes externes au titre de la couverture des engagements de fin de carrière sont comptabilisées en « charges au titre des avantages du personnel » en lieu et place des charges externes. A des fins de comparaison, la présentation des exercices 2009 et 2010 a été revue, respectivement pour 870 K€ et 1 159 K€.
- Les dépenses engagées au titre des prestations à fournir de gros entretiens et de réparations des actifs du domaine concédé d'une part, et celles engagées au titre de la réhabilitation des sites et de suivi long terme d'autre part, ont été reclassées sur une ligne particulière du résultat opérationnel courant (en lieu et place des diverses charges externes). A des fins de comparaison, la présentation de l'EBE des exercices 2009 et 2010 a été revue, respectivement pour 954 K€ et 2 307 K€.
- Une ligne « effet des variations de périmètre » a été isolée dans le résultat opérationnel courant, destinée à enregistrer les impacts des regroupements d'entreprise. Sur l'exercice 2010, elle enregistre l'impact de l'entrée en application d'IFRS3 révisée.

1.1.3. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Ecart de conversion	(938)	(28)	(909)
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(374)	2 432	(1 279)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(300)	(141)	(221)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(5 612)	(7 822)	(15 989)
Effet impôt	128	(837)	440
<i>Sous-total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(7 096)</i>	<i>(6 396)</i>	<i>(17 958)</i>
<i>Résultat net de la période</i>	<i>24 859</i>	<i>26 896</i>	<i>15 684</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	17 763	20 500	(2 274)
<i>Dont quote-part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>17 755</i>	<i>20 970</i>	<i>(2 102)</i>
<i>Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>8</i>	<i>(470)</i>	<i>(172)</i>

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total attribuable aux propriétaires de la maison mère	Total attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL des capitaux propres
	Note 8	Note 9		Note 10				
Situation nette au 31/12/08	1 727	299 078	(3 341)	84 666	(29 740)	352 390	952	353 342
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(7 096)	(7 096)		(7 096)
Résultat 31/12/09				24 851		24 851	8	24 859
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				24 851	(7 096)	17 755	8	17 763
Dividendes versés				(11 130)		(11 130)	(1)	(11 131)
Actions propres			(66)			(66)		(66)
Autres variations				(224)		(224)	1	(223)
Situation nette au 31/12/09	1 727	299 078	(3 407)	98 163	(36 836)	358 725	960	359 685
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(6 396)	(6 396)		(6 396)
Résultat 31/12/10				27 366		27 366	(470)	26 896
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				27 366	(6 396)	20 970	(470)	20 500
Dividendes versés				(11 151)		(11 151)	(1)	(11 152)
Actions propres			237			237		237
Autres variations				(9)		(9)	466	457
Situation nette au 31/12/10	1 727	299 078	(3 170)	114 369	(43 232)	368 772	955	369 727
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(17 958)	(17 958)		(17 958)
Résultat 31/12/11				15 856		15 856	(172)	15 684
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				15 856	(17 958)	(2 102)	(172)	(2 274)
Dividendes versés				(11 145)		(11 145)	(1)	(11 146)
Actions propres			(178)			(178)		(178)
Autres variations				(36)		(36)	(1)	(37)
Situation nette au 31/12/11	1 727	299 078	(3 348)	119 045	(61 190)	355 313	781	356 093

1.1.5. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	47 762	46 097	44 010
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité :</i>			
- Amortissements et provisions	24 114	35 272	22 726
- Plus values de cessions	7 337	572	7 404
- Impôts différés	2 978	1 938	2 692
- Autres produits et charges calculés	(277)	3 470	434
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT LIEE A L'ACTIVITE	81 915	87 349	77 267
Impôt Société	15 232	19 288	16 796
Coût de l'endettement financier brut net des placements long terme	(2 576)	(5 880)	(7 289)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôts et frais financiers	94 570	100 757	86 774
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 423)	3 981	11 338
Impôts décaissés	(18 051)	(11 731)	(23 584)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES	72 096	93 007	74 529
Investissements corporels et incorporels	(30 302)	(29 215)	(51 754)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	442	2 239	1 607
Décaissements sur investissements financiers	(454)	(1 084)	(427)
Encaissements sur investissements financiers	5 119	5 545	336
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	(966)	/	(224)
Trésorerie nette sur cessions de filiales	1 061	(56)	/
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(25 100)	(22 571)	(50 462)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 130)	(11 151)	(11 145)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1)	(1)	(1)
Augmentations de capital en numéraire	/	/	/
Mouvements sur actions propres	1	237	(333)
Variation des autres fonds propres	/	(6)	2
Emissions d'emprunts	15 169	5 498	21 643
Remboursements d'emprunts	(19 753)	(32 309)	(46 066)
Intérêts décaissés	(10 726)	(8 544)	(6 891)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(26 440)	(46 276)	(42 793)
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	20 556	24 160	(18 725)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(1 832)	18 622	42 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture (1)	18 622	42 849	24 005
Incidence des variations de cours des devises	(102)	67	(118)
(1) dont :			
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie active</i>	<i>19 108</i>	<i>43 431</i>	<i>24 686</i>
<i>Concours bancaires courants (dettes financières courantes)</i>	<i>(486)</i>	<i>(582)</i>	<i>(681)</i>

A compter du 1er janvier 2011, le décalage temporel existant entre l'engagement des dépenses de gros entretiens et réparations sur les actifs du domaine concédé et les dépenses réellement engagées est comptabilisé sous forme de charges à payer et non plus sous forme de provisions. A des fins de comparabilité, les exercices antérieurs présentés ont été retraités. Un reclassement de 779 K€ entre les dotations aux provisions et le BFR a été effectué sur les données présentées de l'exercice 2010. Aucun reclassement n'a été nécessaire pour l'exercice 2009.

1.1.6. Annexes aux comptes consolidés annuels 2011

1.1.6.1. Principes et méthodes comptables

Point 1 - Référentiel comptable

Depuis le 1er janvier 2005, les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS. Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2011 le Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations dont l'application était en vigueur de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2011. Notamment, le Groupe a appliqué :

- IFRS7 « Information à fournir dans le cadre de transfert d'actifs sans conséquence sur les états financiers
- IAS24R et IAS32
- IFRIC 19 et l'amendement IFRIC 14.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2011, le Groupe n'a procédé à aucune anticipation de normes et interprétations.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Sécé Environnement le 19 avril 2012. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale. Ils sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations. Les estimations réalisées par le Groupe portent

principalement sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des provisions (notamment les provisions pour avantage au personnel). Les hypothèses clés retenues par la direction pour l'estimation des valeurs recouvrables des immobilisations corporelles et incorporelles sont précisées au point 9.4 des présentes annexes. Celles retenues par la direction pour l'estimation des provisions pour avantage au personnel sont précisées au point 15.4 des présentes annexes.

Les principes comptables dans les notes suivantes ont été appliqués pour l'établissement de l'information comparative et des comptes au 31 décembre 2011.

Point 2 - Périmètre et méthode d'intégration

Le périmètre de consolidation de Séch  Environnement comprend, outre la Soci t  m re consolidante S ch  Environnement SA, toutes les entreprises qu'elle contr le, directement ou indirectement, de mani re exclusive, conjointe, ou sur laquelle elle exerce une influence notable, et ce quelle que soit leur forme juridique. Les filiales sont consolid es   compter de la date de prise de contr le et ce, jusqu'  la date de perte de contr le. Pour appr cier le contr le et conform ment aux dispositions d'IAS27, les droits de vote potentiels attach s   des instruments financiers pouvant, s'ils  taient exerc s, donner un droit de vote   S ch  Environnement ou   ses filiales, sont pris en consid ration.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contr le exclusif sont consolid es par la m thode de l'int gration globale : apr s  limination des op rations r ciproques et des r sultats internes au Groupe, l'ensemble des actifs, passifs, et  l ments du compte de r sultat des soci t s concern es sont pris en compte. Le contr le existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financi res et op rationnelles de l'entit  afin d'obtenir des avantages de ses activit s.

Les entreprises d tenues par le Groupe conjointement avec d'autres actionnaires ou associ s sont int gr es selon la m thode de l'int gration proportionnelle : elle consiste   int grer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction repr sentative de ses int r ts dans les comptes de l'entreprise concern e, apr s retraitements  ventuels. Aucun int r t minoritaire n'est constat . Le contr le conjoint se d finit comme le partage du contr le d'une entreprise exploit e en commun par un nombre limit  d'associ s ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financi re et op rationnelle r sultent d'un accord unanime des parties partageant le contr le. Ce partage  quitable du contr le fait l'objet d'un accord contractuel.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence : elle consiste à remplacer la valeur comptable des titres possédés par le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres retraités, résultat de l'exercice inclus, de la Société. L'influence notable se définit comme le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote de l'entreprise concernée.

Point 3 - Méthode de conversion

La monnaie de présentation des comptes consolidés de Séché Environnement est l'euro.

Point 4 - Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture des comptes, les actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont portés en compte de résultat.

Une avance en compte courant auprès d'une filiale partie intégrante du Groupe dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. A ce titre, et en application d'IAS21, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés directement dans les capitaux propres (en écart de conversion). Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Point 5 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont tenus dans la monnaie de fonctionnement de chaque filiale.

Les postes de bilan sont convertis, dans les comptes consolidés du Groupe, sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat, ainsi que le tableau flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de l'exercice.

Les écarts de conversion constatés tant sur les éléments du bilan (variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de clôture de l'exercice en cours) que sur le résultat (variation entre les cours moyens et ceux de clôture de l'exercice) sont portés :

- pour la part revenant au Groupe dans les capitaux propres consolidés où ils figurent sur la ligne “écart de conversion” ;
- pour la part des tiers, en poste “intérêts minoritaires”.

Point 6 - Opérations majeures et comptes retraités

L'année 2011 n'a été marquée par aucune variation significative de périmètre. De fait l'exercice 2011 présentant un périmètre identique au périmètre du Groupe sur 2010, les comptes de ces deux périodes sont comparables.

A compter du 01 janvier 2011 :

- Les cotisations versées aux organismes externes au titre de la couverture des engagements de fin carrière sont comptabilisées en « charges au titre des avantages au personnel » en lieu et place des « charges externes » ;
- Les dépenses engagées au titre des prestations à fournir de gros entretiens et de réparations des actifs du domaine concédé d'une part, et celles engagées au titre de la réhabilitation des sites et de suivi long terme d'autre part, ont été reclassées sur une ligne particulière du résultat opérationnel courant (en lieu et place des diverses charges externes) ;
- le décalage temporel existant entre l'engagement des dépenses de gros entretien et réparation sur les actifs du domaine concédé et les dépenses réellement engagées est comptabilisé sous forme de charges à payer et non plus sous forme de provisions ;
- Une ligne « effet des variations de périmètre » a été isolée dans le résultat opérationnel courant, destinée à enregistrer les impacts des regroupements d'entreprise. Sur l'exercice 2010, elle enregistre l'impact de l'entrée en application d'IFRS3 révisée.

Point 7 – Information sectorielle

Le PDO (principal décideur opérationnel) dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent, indifféremment des prestations de traitement de déchets de type DD (déchets dangereux) ou DND (déchets non dangereux), auprès d'une clientèle très diversifiée (collectivité et/ou industriel), dans des installations diverses, dans un cadre réglementaire unique, principalement en France.

De fait, à chaque typologie de déchet ne correspond pas une typologie de clientèle ni même une typologie de traitement. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de déchets, de traitement ou de clientèle. Les offres faites par le Groupe à ses clients intègrent cette diversité dans la nature des déchets et dans les filières. L'intégration constante des activités du Groupe ne fait que renforcer cet état de fait.

De fait, l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe réalisée par le PDO s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelles que soient les entités juridiques.

De fait le Groupe considère agir sur un seul secteur, celui de la propreté.

Point 8 - Changement de méthode et d'estimation comptable

Point 8.1 – Changement de méthode comptable

Le Groupe n'a procédé à aucun changement dans les principes et méthodes comptables appliqués.

Point 8.2 – Changement d'estimation comptable

Le Groupe n'a procédé à aucun changement d'estimation comptable.

Point 9 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Point 9.1 - Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité à la date d'acquisition. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective du goodwill.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

En cas d'acquisition complémentaire de titres d'une filiale antérieurement déjà consolidée selon la méthode de l'intégration globale, le goodwill correspond alors à la différence entre le prix d'acquisition du nouveau lot de titres et la valeur comptable des

intérêts minoritaires rachetés à la date de la nouvelle acquisition.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Point 9.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe, comptabilisées à l'actif selon les dispositions d'IAS38, sont principalement composées :

- de potentiels ou de droits d'exploitation : ils sont représentatifs de la valeur payée pour un site du fait de ses qualités intrinsèques le rendant particulièrement utile à l'exploitation d'un site d'enfouissement ;
- de droit incorporel reconnu dans le cadre de l'application des dispositions d'IFRIC12 relatif aux contrats de concession de service public. Les immobilisations incorporelles reconnues à l'actif à ce titre représentent le droit du concessionnaire à facturer les usagers de service public.
- de frais de développement : ils correspondent aux études engagées relatives à l'innovation technologique, à l'amélioration de l'efficacité des installations, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Ils font l'objet d'une comptabilisation à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance tels qu'édictés par IAS38 sont remplis.
- de brevets et de logiciels ;

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur dans les conditions décrites au point 9.4 de la présente note sur les principes comptables appliqués.

Point 9.3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe des composants qui les constituent, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Lorsque les composants

des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi d'appliquer la méthode alternative permettant la réévaluation régulière de tout ou partie des immobilisations ;

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant de l'immobilisation.

L'amortissement est pratiqué sur la base de la valeur comptable, nette le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Immobilisations	Durée d'amortissement pratiquée (en années)
Constructions	10 à 25 ans
Installations complexes	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement font l'objet, conformément à IAS17, du retraitement des biens à l'actif du bilan et de la constatation en dettes financières des montants restant à payer au titre de la valeur d'origine de ces actifs :

- les actifs ainsi immobilisés font l'objet d'un amortissement sur la durée et le mode des biens équivalents détenus en propre par les sociétés consolidées. Toutefois, lorsque le contrat ne prévoit pas de façon certaine ou hautement probable, au terme, le transfert de propriété du bien, l'amortissement est constaté sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée du contrat ou la durée d'utilité du bien ;
- la dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêt au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû en début de période ;
- les impôts différés induits par ce retraitement font l'objet d'une reconnaissance dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés précisés au point 16 de la présente note sur les principes comptables appliqués ;

Point 9.4 - Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de

valeur dans certaines circonstances :

- pour les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours, un test est réalisé au moins une fois par an ;
- pour les autres immobilisations, un test est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les immobilisations (incorporelles et corporelles) soumises aux tests de perte de valeur sont regroupées au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendants. En raison de l'intégration sans cesse croissante des métiers du Groupe, du développement de l'offre globale et par voie de conséquence des opérations et flux intragroupes, Séché Environnement estime pertinent de considérer que son périmètre d'activité est constitué de deux UGT regroupant ses activités en France d'une part, ses activités à l'international d'autre part.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie prévisionnels. Il est précisé que :

- les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 3 exercices (hors l'exercice en cours) et les années 4 et 5 ont été projetées à l'identique de l'année 3. Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant ;
- une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 2,06% ;
- le taux d'actualisation est de 7,06% et reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Le choix d'un taux d'actualisation unique se justifie par le fait que les écarts d'acquisition et les immobilisations

incorporelles à durée de vie indéterminée sont portés à quasi 100% par des sociétés de la zone Europe qui elles-mêmes exercent leur activité uniquement en zone Europe. Ce taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie hors effet impôt (comme recommandé par la norme IAS 36).

Les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ». Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles sont réversibles et sont également comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ».

Point 10 – Contrat de concession

Le Groupe développe la part de ses activités de délégataire de service public. Les contrats concernés (portés à ce jour par les sociétés Béarn Environnement, Valaudia et Sénerval) prévoient, moyennant rémunération, le transfert par les concédants du droit d'exploiter des installations dédiées. Ces installations sont, soit mises à la disposition du concédant à titre gratuit et éventuellement améliorées par le concessionnaire sur la durée du contrat, soit construites par le concessionnaire. Ces contrats prévoient généralement également une obligation d'entretien et de réparations des actifs concédés.

Ces contrats de concession sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 – concession de services publics », publiée en novembre 2006 et d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010 :

- Les infrastructures reçues à titre gratuit du concédant ne sont pas inscrites à l'actif du bilan ;
- Le droit d'exploiter les infrastructures est reconnu au bilan, soit en actif financier si l'analyse du contrat conclut que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie de la part du concédant, soit en actif incorporel si l'analyse du contrat conduit à considérer que ce droit s'apparente au droit accordé par le concédant de facturer les utilisateurs du service public. Les actifs incorporels reconnus dans ce cadre sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des infrastructures générant ce droit ;

- Les prestations de construction ou d'amélioration des installations existantes sont comptabilisées, pour leur juste valeur, en résultat, selon les dispositions d'IAS11 et les prestations d'exploitation sont comptabilisées selon les dispositions d'IAS18 comme mentionné dans le point 18 - « comptabilisation des produits » de la présente note ;
- Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées en charges. Elles font l'objet d'une comptabilisation en provision, en respect des dispositions d'IAS37, lorsqu'il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et la réalisation de ce dernier.

Point 11 – Subventions publiques

Les subventions comptabilisées par le Groupe sont principalement liées à des actifs. Ces subventions d'investissements ne sont pas portées en déduction des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues mais comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique "autres passifs courants" sur la ligne "produits constatés d'avance". Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne "autres produits de l'activité".

Les éventuelles subventions d'exploitation sont constatées directement en revenus, sur la ligne « autres produits de l'activité ».

Point 12 - Instruments financiers

Les instruments financiers portés par le Groupe comprennent :

- des actifs financiers non dérivés : actifs disponibles à la vente, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- des passifs financiers non dérivés : emprunts et autres financements, concours bancaires courants, dettes d'exploitation ;
- des instruments financiers mixtes ou dérivés : obligations convertibles en actions, options d'achat, instruments de couverture de flux de trésorerie.

Leur comptabilisation par le Groupe suit les principes édictés par IAS39 : Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables.

Point 12.1 – actifs financiers non dérivés

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement :

- les titres des sociétés non consolidées, dont la juste valeur est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette connue ;
- Les autres valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, à savoir, pour le Groupe, les autres titres immobilisés.

Toute variation de la juste valeur initialement comptabilisée est enregistrée directement en capitaux propres.

Lors de la cession de ces actifs financiers, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations non consolidées, les prêts, dépôts et cautionnement, ainsi que les créances clients et autres créances opérationnelles (fiscales, sociales, autres).

Cette catégorie d'actifs est évaluée à sa juste valeur lors de la comptabilisation initiale (ce qui, dans la plupart des cas correspond à la valeur nominale), puis au coût amorti (selon la méthode du taux d'intérêt effectif) diminué du montant des éventuelles pertes de valeur.

Trésorerie et équivalents de Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les dépôts à terme, et des placements liquides dans des valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux.

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de Sicav monétaires. Elles sont enregistrées à leur juste valeur et toute variation de juste valeur est constatée en résultat.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période

courue entre la date de souscription et la date de clôture.

Point 12.2 - passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers du Groupe sont évalués initialement à leur juste valeur minorée des frais de transactions, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 12.3 – Instruments financiers dérivés

Instrument de couverture

Afin de gérer son exposition au risque de taux, le Groupe utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés de gré à gré avec des contreparties de premier plan.

Le Groupe utilise principalement des swaps de taux, des swaptions, des cap, floor et collar pour gérer son risque de taux lié au financement :

- les swaps utilisés par le Groupe permettent de passer d'un taux variable à un taux fixe. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêt, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts. Notamment, le différentiel entre les intérêts à payer et les intérêts à recevoir est comptabilisé en produit ou charge d'intérêt sur la durée de vie des passifs couverts ;
- les swaptions utilisés par le Groupe permettent de passer, sur option, d'un taux variable à un taux fixe. Si l'option est exercée, les principes comptables relatifs aux swaps s'appliquent ;
- les cap, floor et collar permettent de limiter le risque de variation à la hausse ou à la baisse des taux sur la dette à taux variable. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Concernant ces opérations de couverture de flux de trésorerie, le Groupe procède à l'évaluation en juste valeur de ses instruments dérivés :

- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur partie efficace, l'écart de valorisation est inscrit directement en capitaux propres (avec un reclassement en résultat lorsque la transaction se réalise) ;
- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur

partie non efficace, l'écart de valorisation est enregistré en résultat.

Instruments financiers composés

Le Groupe dispose à son actif de 14 743 080 obligations convertibles en actions (OCA) HIME qualifiées d'instruments financiers composés, représentant 33% des obligations émises par HIME.

Ces obligations, souscrites le 26 avril 2007 sont à échéance 30 avril 2027. Elles sont exercables à tout moment, sans condition, jusqu'à leur échéance. Elles portent intérêts au taux de 8% (avant détachement de la composante dérivé), sur des périodes d'intérêt courant du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année. Les intérêts non payés à l'échéance de chaque période d'intérêt sont capitalisés à cette même échéance.

Ces instruments confèrent à Séché Environnement une option de conversion en un nombre déterminé d'actions HIME, selon un rapport de 1 action HIME (de 1 € de nominal) pour 8 OCA (de 10 € de nominal). Dans l'hypothèse où Séché Environnement exercerait seule l'intégralité de son droit de conversion, elle porterait sa participation dans HIME à 36,9% du capital. A l'inverse, si l'ensemble des actionnaires de HIME à l'exception de Séché Environnement exerçaient leur droit de conversion, la participation de Séché Environnement au capital de HIME serait ramenée à 29,3%.

A l'échéance, les OCA non exercées seront remboursées en numéraire, en totalité, y compris intérêts échus.

A l'origine, la composante « obligations » et la composante « dérivé » ont été déterminées de façon symétrique par rapport à celles identifiées chez l'émettrice HIME (composantes « dettes » et « capitaux propres ») :

- La composante « obligations » de l'instrument a été comptabilisée selon la nature de l'instrument financier simple, en « Actif financier disponible à la vente » pour un montant initial de 106 millions d'euros.
- La composante « dérivé » de ces instruments financiers a été comptabilisée en « participations dans les entreprises associées » suivant en cela la comptabilisation du sous-jacent de l'instrument, pour un montant initial, net d'impôt de 41 millions d'euros ;

Après détachement de la composante dérivé, la composante obligation porte intérêt au taux de 9,89%. Ces derniers sont comptabilisés :

- En résultat, en « produits de trésorerie et équivalents de trésorerie » ;
- Au bilan en « actifs financiers non courants ».

Autres instruments dérivés

Le Groupe dispose d'une option d'achat octroyée par Fonds stratégique d'investissements SA (filiale de la Caisse des dépôts) à Séch  Environnement et portant sur 18% du capital de HIME. Cette option d'achat est exerçable du 27 mai 2008 au 26 mai 2012. En cas d'exercice de l'option le prix pay  par le Groupe pour l'acquisition des 18% serait le montant le plus  lev  entre d'une part 130 millions d'euros major  d'un montant assurant un taux de rendement de 8% au FSI, soit une valeur de march  d finie par un expert d'autre part.

Cette option d'achat est assortie de condition suspensive dont la lev e ne d pend pas de la seule volont  de S ch  Environnement. Notamment l'option ne pourra  tre exerçable que sous condition d'obtention d'un waiver bancaire favorable et apr s consultation des autorit s de la concurrence.

A sa date de comptabilisation, elle a  t  constat e dans les comptes pour sa juste valeur, soit son co t d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties ind pendantes et inform es pour laquelle le sous-jacent (titres de soci t  non cot e) a fait l'objet d'une transaction r cente sur les modalit s de laquelle les parties  taient pleinement inform es.

Toute variation de juste valeur est comptabilis e par le biais du compte de r sultat.

Point 13 – Actions propres

Les actions autocontr l es sont constat es en r duction des capitaux propres. Les profits et pertes r sultant de la cession d'actions propres ainsi que les dividendes li s sont imput s, nets d'imp t, directement sur les capitaux propres.

Point 14 - Stocks

Conform ment   IAS2, les stocks sont  valu s au plus bas de leur co t de revient et de leur valeur nette de r alisation. La valeur nette de r alisation repr sente le prix de vente estim  dans le cours normal de l'activit , diminu  des co ts attendus pour l'ach vement ou la r alisation de la vente.

Point 15 - Provisions

Les provisions sont constituées au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision n'est dotée dans les comptes du Groupe qu'à condition que le montant de la sortie de ressources qui sera nécessaire pour éteindre l'obligation puisse être évalué de façon fiable. A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque le Groupe estime disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée. L'information est alors présentée dans le chapitre "Gestion des risques et litiges – litiges et faits exceptionnels" des présentes annexes.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire, les coûts pour dépollution de site ainsi que des risques et litiges divers.

Point 15.1 - Provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire

Le Parlement européen a adopté le 26 avril 1999 une nouvelle directive européenne relative à la mise en décharge des déchets. Cette directive prévoit notamment la répercussion dans le prix d'élimination des déchets admis en décharge, de l'ensemble des coûts afférents : installation, exploitation, garantie financière, désaffectation du site et entretien.

Par ailleurs, la réglementation française du 9 septembre 1997 prévoit l'obligation de suivi long terme sur 30 ans pour toutes les installations susceptibles d'être exploitées après le 14 juin 1999.

De fait, le groupe constitue, pour ses centres de stockage de déchets ultimes des provisions pour réhabilitation de site et des provisions pour suivi trentenaire :

- provisions pour réhabilitation de site : elles sont évaluées autorisation par autorisation en fonction du coût estimé de remise en état et des surfaces mises en service restant à couvrir. Pour la détermination des coûts estimés, il peut être fait référence à la méthodologie de calcul prescrite par la circulaire du 23 avril 1999 du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement relative à la méthodologie de constitution des garanties financières. Il est également tenu compte des modes d'exploitation réels et des éventuelles prescriptions

- particulières des autorisations préfectorales ;
- provisions de suivi trentenaire : elles sont aussi calculées autorisation par autorisation et constituées pendant la durée de leur exploitation, au prorata de la durée de vie estimée du site. L'estimation des coûts à engager, toujours effectuée autorisation par autorisation, est également effectuée par référence à la circulaire du 23 avril 1999 du Ministère de l'environnement, aux modes d'exploitation et aux prescriptions préfectorales. L'estimation des coûts à engager est revue de façon détaillée tous les trois ans au rythme de renouvellement des garanties financières. S'agissant de provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois, les provisions de suivi trentenaire font l'objet d'une actualisation financière.

Point 15.2 - Provisions pour dépollution de site

Par son activité, Séché Environnement peut générer deux natures de pollution possibles : "accidentelle" d'une part, "chronique" d'autre part. Quelle qu'en soit la nature le Groupe met en œuvre les contrôles nécessaires à la détection de toute pollution. Outre la surveillance organisée de tous les rejets et de leurs impacts, le Groupe a mis en place un dispositif de réduction des impacts lors d'événements accidentels.

Des provisions pour dépollution de site sont constatées dès lors que les faits sont connus et qu'une obligation de dépollution émane des autorités compétentes (DRIRE par exemple). A ce jour, les informations disponibles permettent de préciser que Séché Environnement n'a pas connaissance de pollutions générées par les activités du Groupe.

Point 15.3 - Provisions pour litiges divers

Elles sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Particulièrement dans le cas de vérification fiscale, le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision si la Société concernée et le Groupe estiment que les points soulevés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien fondé de leur position dans le contentieux en cours les opposant à l'administration.

Point 15.4 - Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière. L'engagement du Groupe au titre des salariés des sociétés françaises est pris en compte, soit sous forme de

provisions (société GEREP, société SOGAD), soit sous forme de versements de cotisations à des organismes indépendants, ces derniers gérant pour les sociétés du Groupe ces actifs de régime. S'il s'avère que les versements antérieurs cumulés excèdent le montant de l'engagement à la date de clôture, une charge constatée d'avance est comptabilisée dans les comptes pour la différence.

Quelle que soit la méthode de comptabilisation de l'engagement, l'engagement est calculé sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées) intégrant notamment :

- un taux de turn-over par métier et catégorie socioprofessionnelle déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe et un taux de revalorisation des salaires en fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, d'un maintien du pouvoir d'achat et des conventions collectives ;

	2009	2010	2011
Turn-Over	Entre 2% et 8%	Entre 3% et 8%	Entre 3,5% et 7,5%
Revalorisation de salaires	Entre 3% et 6%	Entre 3,5% et 5,0%	Entre 3,5% et 5,0%

- un taux d'actualisation de 4,71% ;
- un taux d'inflation de 2 % ;
- un départ à la retraite des salariés cadres à l'âge de 65 ans à l'initiative de l'entreprise et des salariés non cadres à l'âge de 62 ans à leur initiative. Le montant de l'engagement est déterminé y compris charges sociales.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en charges de l'exercice.

Point 16 - Coûts d'emprunt

Les intérêts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception :

- ⇒ des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus : ces derniers sont incorporés au coût de ces actifs.
- ⇒ des coûts directement attribuables à la mise en place d'un financement ou d'un refinancement : ces derniers sont comptabilisés en déduction du

financement instauré et recyclés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 17 - Impôts sur les résultats

Point 17.1 - Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2000, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Il est précisé que l'option pour le régime de Groupe a été renouvelée au 1er janvier 2005 pour une nouvelle période de 5 ans puis par tacite reconduction par période de 5 ans. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95% par Séch^é Environnement.

Point 17.2 - Imposition différée

Des impôts différés sont calculés et généralement sur toutes les différences temporelles existantes entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale. Ils sont calculés selon la règle du report variable, société par société. Selon les dispositions d'IAS12, aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les soldes nets d'imposition différée sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque entité fiscale. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la Société a une raisonnable assurance de les récupérer au cours des prochaines années, au regard de ses perspectives d'activité et de la réglementation fiscale en vigueur (l'horizon n'excédant pas 7 ans).

Point 18 - Comptabilisation des produits

Les produits liés à la vente de biens sont constatés en produits des activités ordinaires dès lors que :

- le transfert à l'acheteur de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens a eu lieu ;
- le Groupe ne participe plus à la gestion des biens ni n'en conserve le contrôle effectif ;
- les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

La comptabilisation des produits liés à la vente :

- de prestations de services (majorité des activités du Groupe) s'effectue selon les dispositions d'IAS18, c'est-à-dire lors de la réalisation de la prestation et lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.
- de prestations de constructions s'effectue selon les dispositions d'IAS11, selon la méthode de l'avancement définie par cette même norme. Le degré d'avancement est mesuré sur la base de l'avancement des prestations réalisées. Lorsqu'il apparaît probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits, une perte à terminaison est constatée en charge de la période pour la totalité de la différence.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en nets des charges induites par ces mêmes activités.

Les produits des activités ordinaires générées dans le cadre des activités de concession de service public sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 », et précisées au point 10 de la présente note.

Point 19 - Eléments financiers au compte de résultat

Point 19.1 - Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie

Le poste "produits de trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend principalement les revenus des instruments financiers portés par le Groupe (obligations convertibles) et le résultat de cession des équivalents de trésorerie, net des pertes de valeurs constatées sur les équivalents de trésorerie portés à l'actif.

Point 19.2 - Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêt sur les emprunts calculées au taux d'intérêt effectif ainsi que le coût de la couverture de taux sur ces mêmes emprunts.

Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut sous déduction des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Point 19.3 – Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux revenus des prêts et créances financiers, aux dividendes versés des sociétés non consolidées, au résultat de change, à la désactualisation des provisions et aux pertes de valeur sur actifs financiers.

1.1.6.2. Périmètre de consolidation

1.1.6.2.1. Société mère

Séché Environnement

Société anonyme au capital de 1 726 974 €

Les Hêtres – BP 20 – 53811 Changé

1.1.6.2.2. Filiales consolidées

Dénomination		Siren	% d'intérêt	Mode d'intégrati on
Béarn Environnement	Pau (France)	393 439 203	100,00	IG
Triadis Services	Etampes (France)	384 545 281	100,00	IG
Drimm	Montech (France)	339 278 871	100,00	IG
Séche Alliance	Changé (France)	556 850 279	99,94	IG
Gerep	Paris (France)	320 179 559	50,00	IG
Hungaropec	Budapest (Hongrie)		99,57	IG
IberTredi Medioambiental	Barcelone (Espagne)		100,00	IG
Opale Environnement	Calais (France)	332 359 637	100,00	IG
Séché Éco-services	Changé (France)	393 307 053	99,98	IG
Séché Éco-industries	Changé (France)	334 055 183	99,99	IG
Séché Transports	Changé (France)	391 918 885	99,50	IG
Sénergies	Changé (France)	306 919 535	80,00	IG
SCI LCDL	Changé (France)	410 629 752	99,80	IG
SCI Le Honry	Changé (France)	322 118 910	100,00	IG
SCI Les Chênes Secs	Changé (France)	397 475 138	99,80	IG
SCI Mézerolles	Changé (France)	340 493 840	99,99	IG
Sem Tredi	(Mexique)		100,00	IG
Sotrefi	Étupes (France)	315 669 218	100,00	IG
Senerval	Strasbourg (France)	519 253 355	99,90	IG
Speichim Processing	Saint Vulbas (France)	389 218 850	100,00	IG
SVO Éco-industries	Le Vigeant (France)	317 538 767	100,00	IG
Tredi Argentina	Buenos Aires (Argentine)		100,00	IG
Tredi SA	Saint Vulbas (France)	338 185 762	100,00	IG
UTM	Lübeck (Allemagne)		100,00	IG
Valls Quimica	Valls (Espagne)		100,00	IG
Valaudia	Changé (France)	514 944 867	100,00	IG
Sogad	Le Passage (France)	322 323 783	50,00	IP
HIME	Paris (France)	495 137 077	33,00	MEE
Sci Noiseraie	La Pommeraye (France)	509 208 682	20,00	MEE
Altergies	Paris (France)	510 346 133	19,91	MEE
SAEM Transval	Saint Georges les Baillargeaux (France)	539 131 698	35,00	MEE
La Barre Thomas	Rennes (France)	392 583 563	40,00	MEE

1.1.6.2.3. Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation. Au 31 décembre, il ne s'agit que de sociétés en liquidation.

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Juste valeur de la participatio n
Sociétés commerciales				
- Trédi New Zealand (*)	100,00 %	NC	NC	/

(*) Société pour laquelle la décision de liquidation a été prise

1.1.6.3. Notes explicatives sur les comptes

1.1.6.3.1. Notes sur le bilan

Note 1 – Immobilisations incorporelles

Note 1.1 Goodwill

La synthèse des goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	France	International	TOTAL
VALEUR BRUTE			
31/12/09	228 395	10 373	238 768
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	1	/	1
Diminutions	/	/	/
31/12/10	228 396	10 373	238 769
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	228 396	10 373	238 769
PERTE DE VALEUR			
31/12/09	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/10	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	(20 220)	(5 674)	(25 894)
VALEUR NETTE			
31/12/09	208 175	4 699	212 874
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	1	/	1
Diminutions	/	/	/
31/12/10	208 176	4 699	212 875
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	208 176	4 699	212 875

Sans indice de perte de valeur, les tests de dépréciation sont réalisés une fois par an, au 31 décembre. Le test de dépréciation réalisé en 2011 (selon les modalités précisées dans la présente annexe, dans les principes et méthodes comptables – valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles) a permis de conclure à l'absence de dépréciation à constater.

Le taux d'actualisation est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Une hausse de 0,5 point de base du taux d'actualisation aurait pour effet de minorer la juste valeur de l'ensemble des écarts d'acquisition du Groupe de

18 millions d'euros. Une telle minoration ne conduirait pas le Groupe à constater de perte de valeur.

Il est par ailleurs précisé que l'analyse de sensibilité sur le taux n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

Note 1.2 Tableau de variation des autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Logiciels, brevets	Actifs incorporels du domaine concedé	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEUR BRUTE				
AU 31/12/2009	7 102	/	4 771	11 873
Augmentations (investissements)	352	370	377	1 099
Sortie (cessions, mise au rebut)	(147)	/	/	(147)
Autres mouvements	1	/	3 752	3 753
AU 31/12/2010	7 308	370	8 900	16 578
Augmentations (investissements)	269	1 343	862	2 474
Sortie (cessions, mise au rebut)	(235)	/	(251)	(486)
Autres mouvements	88	342	(93)	337
AU 31/12/2011	7 430	2 055	9 418	18 904
AMORTISSEMENTS				
AU 31/12/2009	(6 519)	/	(177)	(6 696)
Dotations	(418)	/	(2 368)	(2 786)
Reprise	143	/	/	143
Autres mouvements	/	/	(1)	(1)
AU 31/12/2010	(6 794)	/	(2 546)	(9 340)
Dotations	(510)	/	(316)	(826)
Reprise	235	/	/	235
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2011	(7 070)	/	(2 862)	(9 931)
PERTE DE VALEUR				
AU 31/12/2009	(4)	/	/	(4)
Dotations	/	/	/	/
Reprise	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2010	(4)	/	/	(4)
Dotations	/	/	/	/
Reprise	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2011	(4)	/	/	(4)
VALEUR NETTE				
AU 31/12/2009	579	/	4 594	5 173
Augmentations (investissements)	(66)	370	(1 991)	(1 687)
Sortie (cessions, mise au rebut)	(4)	/	/	(4)
Autres mouvements	1	/	3 752	3 751
AU 31/12/2010	510	370	6 355	7 234
Augmentations (investissements)	(241)	1 343	546	1 649
Sortie (cessions, mise au rebut)	/	/	(251)	(251)
Autres mouvements	88	342	(93)	337
AU 31/12/2011	356	2 055	6 558	8 969

Aucune immobilisation incorporelle n'a été générée en interne.

Note 1.3 Décomposition des autres mouvements des autres immobilisations incorporelles

(valeur nette en milliers d'euros)	Logiciels, brevets	Actifs incorporels du domaine concédé	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Regroupement d'entreprises				
Ecart de conversion				
Autres mouvements	381	/	(357)	24
TOTAL AU 31/12/2009	381	/	(357)	24
Regroupement d'entreprises				
Ecart de conversion	/	/	(1)	(1)
Autres mouvements	1	/	3 751	3 752
TOTAL AU 31/12/2010	1	/	3 750	3 751
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/	/
Autres mouvements	88	342	(93)	337
TOTAL AU 31/12/2011	88	342	(93)	337

Les autres mouvements sont principalement composés des coûts de mise en place, sur Senerval, de l'emprunt destiné au financement des installations.

Note 2 – Immobilisations corporelles

Note 2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Inst. Techn.	Matériel de transport	Agencements	Matériel de bureau	Immobilisations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
-----------------------	----------	---------------	--------------	-----------------------	-------------	--------------------	--------------------------	---------------	-------

VALEUR BRUTE									
Au 31/12/2009	24 434	91 528	271 392	15 016	99 277	6 122	10 014	48 064	565 847
Augmentations (investissements)	497	2 078	7 055	2 245	1 485	922	18 529	140	32 951
Sortie (cessions, mise au rebut)	(932)	(143)	(1 205)	(1 394)	(319)	(92)	(1 112)	(356)	(5 553)
Autres mouvements	(546)	67 575	6 362	130	(58 163)	32	(15 560)	(1 189)	(1 359)
Au 31/12/2010	23 453	161 038	283 604	15 997	42 280	6 984	11 871	46 659	591 886
Augmentations (investissements)	1 408	5 256	17 219	2 092	2 537	746	17 980	451	47 689
Sortie (cessions, mise au rebut)	(45)	(35)	(1 680)	(1 015)	(181)	(61)	(405)	(1 201)	(4 624)
Autres mouvements	(33)	4 933	9 792	(115)	837	41	(16 543)	121	(966)
Au 31/12/2011	24 782	171 192	308 935	16 959	45 473	7 709	12 904	46 030	633 985

AMORTISSEMENTS									
Au 31/12/2009	(3 453)	(66 123)	(217 417)	(11 625)	(72 933)	(5 396)	/	(32 050)	(408 997)
Dotations	(195)	(10 810)	(12 042)	(1 870)	(2 723)	(401)	/	(2 670)	(30 711)
Reprises	267	142	1 038	1 239	293	90	/	345	3 414
Autres mouvements	/	(49 178)	(777)	(10)	49 200	(3)	/	988	240
Au 31/12/2010	(3 381)	(125 969)	(229 198)	(12 266)	(26 143)	(5 710)	/	(33 387)	(436 054)
Dotations	(189)	(9 970)	(13 111)	(2 006)	(2 789)	(626)	/	(2 520)	(31 212)
Reprises	/	33	1 701	1 021	166	54	/	978	3 951
Autres mouvements	/	(675)	198	5	12	8	/	984	532
Au 31/12/2011	(3 570)	(136 582)	(240 410)	(13 246)	(28 754)	(6 274)	/	(33 946)	(462 783)

PERTE DE VALEUR									
Au 31/12/2009	(299)	/	(174)	/	/	/	(1 383)	/	(1 856)
Dotations	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Reprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/	/	/	1 038	/	1 038
Au 31/12/2010	(299)	/	(174)	/	/	/	(345)	/	(818)
Dotations	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Reprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Au 31/12/2011	(299)	/	(174)	/	/	/	(344)	/	(818)

VALEUR NETTE									
Au 31/12/2009	20 682	25 405	53 800	3 391	26 343	725	8 631	16 017	154 994
Augmentations (investissements)	302	(8 732)	(4 987)	375	(1 238)	521	18 529	(2 530)	2 240
Sortie (cessions, mise au rebut)	(665)	(1)	(167)	(155)	(26)	(2)	(1 112)	(11)	(2 139)
Autres mouvements	(546)	18 397	5 585	120	(8 943)	29	(14 522)	(201)	(81)
Au 31/12/2010	19 773	35 069	54 232	3 731	16 137	1 274	11 526	13 272	155 014
Augmentations (investissements)	1 218	(4 714)	4 107	87	(252)	120	17 980	(2 069)	16 477
Sortie (cessions, mise au rebut)	(45)	(3)	21	5	(15)	(7)	(405)	(223)	(672)
Autres mouvements	(33)	4 258	9 990	(110)	849	49	(16 543)	1 105	(434)
Au 31/12/2011	20 913	34 610	68 351	3 713	16 718	1 435	12 560	12 085	170 385

Note 2.2 Décomposition des autres mouvements

Valeur nette (en milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Inst. Techn. de	Matériel de transport	Agencem- ents	Matériel de bureau	Immobili- sations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
Sur 2009									
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	2	(39)	(14)	/	/	/	19	/	(32)
Autres mouvements	484	(9 046)	18 404	14	19 806	7	(29 950)	2	(279)
TOTAL	486	(9 085)	18 390	14	19 806	7	(29 931)	2	(310)
Sur 2010									
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	32	(12)	/	6	/	32	(46)	/	12
Autres mouvements	(578)	18 409	5 585	114	(8 943)	(3)	(14 476)	(201)	(93)
TOTAL	(546)	18 397	5 585	120	(8 943)	29	(14 522)	(201)	(81)
Sur 2011									
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	(36)	(276)	(31)	(3)	/	(1)	(91)	/	(438)
Autres mouvements	3	4 535	10 021	(107)	849	50	(16 452)	1 105	4
TOTAL	(33)	4 258	9 990	(110)	849	49	(16 543)	1 105	(434)

L'essentiel des autres mouvements correspond à des mises en service d'immobilisations en cours, le solde à des reclassements de compte à compte.

Note 3 – Participations dans les entreprises associées

Note 3.1 Synthèse des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées portées par le Groupe sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Valeur Nette Comptable des participations
- HIME (1)	33%	(69 834)	(86 080)	0
- La Barre Thomas	40%	492	136	197
- Altergies	19,91%	412	39	265
- Transval	35%	150	0	53
- Sci Noiseraie	20%	189	92	38
TOTAL				552

- (1) La société HIME a été créée le 29 mars 2007. Cette holding a acquis le 26 avril 2007 100% des titres de la société NOVASUR, holding du Groupe Saur. La participation de HIME intègre un écart d'acquisition de 12 M€ correspondant aux frais d'acquisition net de l'effet impôt. La contrepartie de ce dernier effet est la constatation d'un impôt différé actif à due concurrence.

La valeur d'équivalence des titres HIME (correspondant à la quote-part des

capitaux propres du sous-groupe HIME majoré de l'écart d'acquisition), une provision pour risque a été constatée au passif à due concurrence.

Note 3.2 Variation des participations dans les entreprises associées

La variation des participations dans les entreprises associées portées par le Groupe s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/09	Valeur au 31/12/10	Résultat	Variation JV par les KP	EC	Variation périmètre	Autres movvts	Valeur au 31/12/11
- HIME	60 815	33 650	(28 406)	(15 989)	(286)	/	11 031	0
- La Barre Thomas	/	/	54	/	/	200	(57)	197
- Allergies	302	257	8	/	/	/	/	265
- Transval	/	/	/	/	/	53	/	53
- Sci Noiseraie	2	19	18	/	/	/	/	38
TOTAL	61 119	33 926	(28 326)	(15 989)	(286)	253	10 974	552

S'agissant de HIME :

- La variation de JV par les capitaux propres de HIME correspond à la variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ;
- Les autres mouvements correspondent à la constatation d'une provision au passif représentative de la valeur d'équivalence négative des titres.

Note 3.3 Informations financières sur les entreprises associées

Les informations financières résumées des entreprises associées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	HIME	La Barre Thomas	Altergies	Transval	Sci Noiseraie
Date des dernières informations financières connues	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/2011	31/12/11
- % détenus	33%	40%	19,91%	35%	20%
- actifs non courants	3 138 934	32	105	/	1 379
- actifs courants	1 152 032	1060	677	150	230
- capitaux propres	(60 552)	492	412	150	189
- passifs non courants	2 954 181	/	/	/	1 188
- passifs courants	1 397 337	599	369	/	232
- chiffre d'affaires	1 646 499	3 343	393	/	417
- Excédent Brut d'Exploitation	186 615	141	46	/	341
- Résultat Opérationnel Courant	64 633	135	46	/	201
- Résultat Opérationnel	63 460	135	46	/	201
- Résultat net	(86 080)	136	39	/	92

Note 3.4 Transactions avec les entreprises associées

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec La Barre Thomas ni avec la Sci Noiseraie, Altergies ou Transval.

Les transactions significatives réalisées entre le Groupe Séché et HIME sont les suivantes :

Obligations convertibles HIME

Le Groupe a souscrit à hauteur de 33% à l'émission par HIME d'Obligations convertibles en actions, représentant un investissement initial de 147,4 millions d'euros. Les caractéristiques de ces obligations sont détaillées dans le paragraphe 12.3 des principes et méthodes comptables des présentes annexes.

Conformément aux dispositions d'IAS39, ces obligations ont été décomposées entre :

- D'une part la valeur des obligations simples, portant intérêts au taux de 9,89%. Les intérêts échus et non payés au 30 avril de chaque année sont capitalisés ;
- D'autre part la valeur du dérivé incorporé correspondant à l'option de conversion,

comptabilisé sur la ligne « participation des entreprises associées », suivant en cela le traitement du sous-jacent de l'instrument.

Au 31/12/11 aucune obligation n'a été exercée. Les intérêts échus au 30 avril 2011 ont été capitalisés.

Les intérêts comptabilisés par le Groupe sur l'exercice 2011 se sont élevés à 14,2 millions d'euros.

En milliers d'euros	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Composante obligataire (principal)	106 298	/	106 298	106 298	/	106 298	106 298	/	106 298
Composante obligataire (intérêts capitalisés)	18 614	/	18 614	25 520	/	25 520	40 344	/	40 344
Composante obligataire (intérêts)	8 291	/	8 290	10 361	/	10 361	9 734	/	9 734
TOTAL composante obligataire (AFS)	133 202	/	133 202	142 179	/	142 179	156 376	/	156 376
Composante dérivée pure	41 070	/	41 070	41 070	/	41 070	41 070	/	41 070
Effet impôt	(14 140)	/	(14 140)	(14 140)	/	(14 140)	(14 140)	/	(14 140)
TOTAL composante dérivé (PEA)	26 930	/	26 930	26 930	/	26 930	26 930	/	26 930
TOTAL	160 132	/	160 132	169 109	/	169 109	183 305	/	183 305

Note 4 – instruments financiers

(en milliers d'euros)	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	135 811	/	135 811	144 613	/	144 613	158 595	/	158 595
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825	2 466	76	2 542
Actifs financiers	137 891	124	138 015	147 350	88	147 438	161 061	76	161 137
Créances clients et autres débiteurs	/	106 319	106 319	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579
Autres actifs courants (yc. créances IS)	/	22 194	22 194	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310
Prêts-créances opérationnels au coût amorti	/	128 513	128 513	1 759	125 037	126 796	1 291	136 598	137 889
<i>Instruments de couverture actifs</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Autres instruments à la JV par le résultat</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Trésorerie et équivalents de trésorerie	/	19 108	19 108	/	43 431	43 431	/	24 686	24 686
Total ACTIFS FINANCIERS	137 891	147 745	285 636	149 109	168 556	317 665	162 352	161 360	323 712
Dettes financières	233 151	31 195	264 346	193 716	44 648	238 364	43 740	172 899	216 639
Instruments de couverture passifs	3 561	1 690	5 251	1 984	609	2 593	3 491	304	3 795
Autres passifs	238	100 812	101 050	1 350	119 874	121 224	251	136 054	136 305
Total PASSIFS FINANCIERS	236 950	133 697	370 647	197 050	165 131	362 181	47 482	309 257	356 739

Note 4.1 Actifs financiers

Note 4.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés :

- De la composante obligataire des OCA HIME ;

- des titres de participation des sociétés non consolidées du fait d'un processus de liquidation en cours ;
- de titres immobilisés (principalement l'investissement du Groupe dans les fonds Emertec).

Leur valeur nette se détaille comme suit :

(en milliers d'euros) (valeur nette)	31/12/09	31/12/10	Var JV par les KP	Acquisiti on	Autres mouvts	Cession / Rembt	31/12/11
- obligations (principal+ intérêts capitalisés)	124 912	131 818	/	/	14 823	/	146 642
- Obligations (intérêts non capitalisés)	8 291	10 361	/	14 196	(14 823)	/	9 734
TOTAL composante obligataire	133 203	142 179	/	14 196	/	/	156 376
- Trédi New Zealand	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL titres non consolidés	/	/	/	/	/	/	/
- Emertec	2 449	2 308	(221)	/	/	/	2 086
- autres titres	159	126	/	54	(7)	(39)	134
TOTAL Autres titres	2 608	2 434	(221)	54	(7)	(39)	2 220
Total actifs financiers disponible à la vente	135 811	144 613	(221)	14 250	(7)	(39)	158 596

Note 4.1.2 Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances sont composés :

- De prêts et dépôts et cautionnement reçus à caractère financier, comptabilisés en actifs financiers (courants et non courants) ;
- Des créances clients et autres débiteurs ;
- Des autres actifs (courants et non courants).

En milliers d'euros	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Dépôts et cautionnement	918	24	942	1 505	/	1 505	1 258	2	1 259
Prêts	1 162	100	1 262	1 232	88	1 320	1 208	74	1 282
Prêts et créances financiers	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825	2 465	76	2 541
Clients et autres débiteurs	/	106 319	106 319	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579
Etat	/	16 220	16 220	/	9 899	9 899	/	14 555	14 555
Créances IS	/	3 551	3 551	/	/	/	/	2 572	2 572
Avances et acomptes versés	/	503	503	/	1 302	1 302	/	1 608	1 608
Créances sociales	/	172	172	/	158	158	/	160	160
Créances / cession d'immos	/	672	672	/	5	5	/	30	30
Créances Diverses	/	956	956	/	882	882	/	671	671
Compte-courants débiteurs	/	119	119	/	126	126	/	715	715
Autres actifs courants	/	22 194	22 194	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310
Prêts et créances opérationnels	/	128 513	128 513	1 759	125 037	126 796	1 291	136 598	137 889
Prêts et créances au coût amorti	2 080	128 637	130 717	4 496	125 125	129 621	3 756	136 674	140 430

Les dépréciations et pertes de valeur sur prêts et créances au coût amorti se décomposent

comme suit :

En milliers d'euros	2009			2010			2011		
	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net
Prêts et créances financiers	2 204	/	2 204	2 825	/	2 825	2 541	/	2 541
Clients et autres débiteurs	109 612	(3 294)	106 319	117 881	(3 457)	114 424	121 270	(3 691)	117 579
Autres actifs	24 085	(1 891)	22 194	13 174	(802)	12 372	21 097	(787)	20 310
Prêts et créances au coût amorti	135 901	(5 185)	130 717	133 880	(4 259)	129 621	144 908	(4 478)	140 430

Note 4.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

En milliers d'euros	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs de couverture	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Option d'achat 18%	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Actifs financiers à la JV par rst	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Actif de couverture

Les actifs de couverture ont été mis en place par le Groupe dans le cadre de sa politique de gestion de son risque de taux d'intérêts, et sont analysés note 4.3.

Option d'achat 18%

Une option d'achat portant sur 18% du capital de HIME a été octroyée par la Caisse des dépôts à Séché Environnement. Cette option d'achat est exerçable entre le 27 mai 2008 et le 26 mai 2012. En cas d'exercice de l'option, le prix payé par Séché Environnement pour acquérir les 18% de HIME serait le montant le plus élevé des deux valeurs suivantes : soit 130 millions d'euros augmenté d'un montant assurant à FSI un rendement de 8%, soit une valeur de marché défini à dire d'expert.

Cette option a été constatée dans les comptes pour sa juste valeur, soit son coût d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties indépendantes et informées pour laquelle le sous-jacent (titres de société non cotée) a fait l'objet d'une transaction récente sur les modalités de laquelle les parties étaient pleinement informées.

Conformément à IAS39, toute variation de la juste valeur de l'option d'achat sera comptabilisée par le compte de résultat.

Au 31 décembre 2011, aucune variation de juste valeur n'a été constatée.

Note 4.1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Equivalents de trésorerie	9 733	36 771	15 953
Trésorerie	9 375	6 660	8 733
Total	19 108	43 431	24 686

Les équivalents de trésorerie correspondent à des SICAV.

Le résultat de cession comptabilisé sur la période au titre des SICAV s'élève à 0,5 million d'euros enregistré sur la ligne "Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie" du compte de résultat.

Note 4.2 passifs financiers

Note 4.2.1 Dettes financières

Variation de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/09			31/12/10			31/12/11		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>En-cours dettes financières</i>	212 583	26 952	239 535	176 794	40 232	217 026	30 116	167 696	197 812
<i>Impact TIE</i>	(759)	(569)	(1 327)	(168)	(524)	(692)	(13)	(163)	(176)
Emprunts / Ets crédit	211 824	26 383	238 208	176 626	39 708	216 334	30 103	167 533	197 636
Location financement	20 273	4 292	24 565	16 033	4 339	20 372	12 629	4 637	17 265
Autres dettes financières	1 053	34	1 087	1 057	19	1 076	1 008	49	1 057
Concours bancaires courants	/	486	486	/	582	582	/	681	681
TOTAL	233 151	31 195	264 346	193 716	44 648	238 364	43 740	172 899	216 640

La variation de l'endettement sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros) (Valeur Nette)	31/12/09	31/12/10	Augmen tation	Rembou sement	Var périm	Coût amorti	EC	Autres mvts	31/12/11
Dettes auprès ets crédit	238 208	216 334	21 300	(40 854)	/	515	/	341	197 636
Locations-financements	24 565	20 372	451	(4 820)	/	/	/	1 263	17 265
Autres dettes financières	1 087	1 076	373	(392)	/	/	/	/	1 057
CBC	486	582	98	/	/	/	/	/	681
Total	264 346	238 364	22 223	(46 066)	/	515	/	1 604	216 640

Tableau de l'endettement

Au 31 décembre 2011, l'endettement du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Nature du taux (avant couverture)	Montant	Echéances	Existence de couverture
Autres Emprunts auprès des établissements de crédit	Variable	164 693	moins d'un an	Dettes contractées à taux variable Couverture de taux sur 173 M€
		11 229	de 1 à 5 ans	
	1 500	plus de 5 ans		
	2 840	moins d'un an		
	Fixe 0%<t<4%	11 479	de 1 à 5 ans	
		5 896	plus de 5 ans	
Total		197 636		
Location financement	Variable	3 703	moins d'un an	Couverture de taux sur 12 M€
		8 272	de 1 à 5 ans	
	1 469	plus de 5 ans		
	934	moins d'un an		
	Fixe 4%<t<13%	2 575	de 1 à 5 ans	
		313	plus de 5 ans	
Total		17 265		
Autres dettes financières	Variable	0	moins d'un an	
		733	de 1 à 5 ans	
	0	plus de 5 ans		
	Diverses	Fixe	48	
275			de 1 à 5 ans	
		0	plus de 5 ans	
Total		1 057		
Concours bancaires courants	Variable	681	moins d'un an	
		TOTAL		216 640
<i>Dont courant</i>		172 899	<i>moins d'un an</i>	
<i>Dont non courant</i>		43 740	<i>plus d'un an</i>	

Contrat de location financement

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		TOTAL paiements minimaux futurs			TOTAL paiement sous-loc actualisé
	31/12/11	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	9 273	7 559	1 882	4 168	1 509	/
Installations techniques - outillages industriels	1 474	5 979	1 856	3 987	136	/
Matériels de transport	1 157	1 369	257	928	184	/
Installations agencements	181	3 613	1 172	2 441	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		TOTAL paiements minimaux futurs actualisés			TOTAL paiement sous-loc actualisé
	31/12/11	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	9 273	6 729	1 816	3 757	1 157	/
Installations techniques - outillages industriels	1 474	5 514	1 791	3 613	109	/
Matériels de transport	1 157	1 217	248	821	148	/
Installations agencements	181	3 358	1 131	2 227	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

Les contrats de location-financement portés par le Groupe sont principalement constitués de contrat de crédit-baux, assortis d'options d'achat. 78 % des contrats (en pourcentage de la dette rattachée) sont à taux variable (avant prise en compte de toute opération de couverture), indexés principalement sur l'EURIBOR 3 mois.

Note 4.2.2 Passifs financiers à la JV par le résultat

Les passifs financiers à la JV par le résultat correspondent aux instruments financiers dérivés de couverture, mis en place par le Groupe dans le cadre de sa gestion du risque de taux. Ils sont analysés note 4.3.

Note 4.2.3 Autres passifs au coût amorti

(en milliers d'euros)	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Fournisseurs	/	42 367	42 367	/	47 716	47 716	2	68 526	68 529
Dettes sur acquisition d'immobilisations	238	8 150	8 387	1 350	13 583	14 933	248	13 358	13 606
Avances & acomptes reçus	/	2 277	2 277	/	2 448	2 448	/	2 837	2 837
Social	/	17 658	17 658	/	20 123	20 123	/	21 471	21 471
Etat (hors IS)	/	21 624	21 624	/	24 536	24 536	/	22 279	22 279
IS	/	596	596	/	4 610	4 610	/	218	218
Comptes courants créditeurs	/	1 116	1 116	/	167	167	/	218	218
Dettes diverses	/	765	765	/	892	892	/	633	633
Passif de renouvellement	/	125	125	/	903	903	/	170	170
Produits constatés d'avance	/	6 133	6 133	/	4 896	4 896	/	6 343	6 343
AUTRES PASSIFS	238	100 812	101 050	1 350	119 874	121 225	251	136 054	136 304

Note 4.3 instruments financiers de couverture

En milliers d'euros	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Instruments de couverture actif	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Instruments de couverture passif	3 561	1 690	5 251	1 984	609	2 593	3 491	304	3 795

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont pour objet la couverture des flux de trésorerie liés à son financement. La gestion de ces instruments négociés sur des marchés organisés est effectuée par la Direction financière du Groupe.

(milliers d'euros)	2009		2010		2011	
	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur
Swap	88 167	(2 311)	121 609	(1 271)	128 014	(3 119)
Collar	80 667	(2 355)	67 109	(794)	61 014	(542)
Instruments mixtes	87 500	(585)	25 000	(528)	15 000	(134)
Total	256 334	(5 251)	213 717	(2 593)	204 028	(3 795)

Au 31 décembre 2011, la maturité des instruments de couverture des flux de trésorerie est la suivante :

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Swap	13 632	114 382	/	128 014
Collar	26 132	34 882	/	61 014
Instruments mixtes	7 500	7 500	/	15 000
Total	47 264	156 764	/	204 028

Les pertes et gains enregistrés en capitaux propres sur la période s'élèvent à – 1,3 millions d'euros, et le montant cumulé au 31 décembre 2011 des pertes et gains enregistrés en capitaux propres s'élèvent à – 3,3 millions d'euros. La part inefficace de ces couvertures comptabilisée en résultat sur 2011 est non significative.

Aucun montant des capitaux propres n'a été recyclé et comptabilisé dans le résultat de la période.

Note 5 - Provisions courantes et non courantes

Note 5.1 Tableau de variation des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	2009	2010	Autres mvts	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non utilisée	2011
Avantages au personnel (1)	134	169	(1)	34	(9)	/	192
Autres provisions non courantes (2)	3 549	2 652	(3)	686	(66)	/	3 270
PROVISIONS NON COURANTES	3 683	2 821	(4)	720	(76)	/	3 462
Provision litiges	565	1 037	/	362	(2)	(13)	1 384
Provision BEFS	50	662	/	2	/	/	663
Provision autres risques	2 391	2 028	11 012	50	/	(1 470)	11 621
Provision déchets à traiter	168	152	/	60	(65)	/	147
Provision réhabilitation site	9 397	9 915	(14)	425	(1 292)	/	9 034
Provision autres charges	827	3 287	/	403	(1 622)	/	2 069
PROVISIONS COURANTES	13 398	17 081	10 998	1 302	(2 980)	(1 483)	24 917
TOTAL	17 081	19 902	10 994	2 022	(3 056)	(1 483)	28 379

(1) Les provisions « indemnités de fin de carrière » sont calculées conformément à la méthodologie précisée dans les principes et méthodes comptables

(2) Provision suivi trentenaire

A compter du 1^{er} janvier 2011, le décalage temporel existant entre les dépenses engagées au titre des prestations à fournir de gros entretien et de réparations des actifs du domaine concédé et l'engagement à date sur ces dépenses est comptabilisé en « charges à payer » dans un poste des autres passifs courants (passif de renouvellement de l'actif concédé) en lieu et place du poste « provisions courantes ». A des fins de comparabilité, les provisions constatées à fin 2009 et fin 2010 à ce titre (respectivement 125 K€ et 903 K€) ont été reclassées dans les autres passifs courants.

Note 5.2 Décomposition des autres mouvements

(en milliers d'euros)	Regroupement d'entreprises	Ecart de conversion	Autres mouvements	TOTAL
Avantages au personnel	/	/	(1)	(1)
Autres provisions non courantes	/	/	(3)	(3)
PROVISIONS NON COURANTES	/	/	(4)	(4)
Provision litiges	/	/	/	/
Provision BEFS	/	/	/	/
Provisions autres risques	/	/	11 012	11 012
Provision déchets à traiter	/	/	/	/
Provisions réhabilitation site	/	/	(14)	(14)
Provisions autres charges	/	/	/	/
PROVISIONS COURANTES	/	/	10 998	10 998
TOTAL	/	/	10 994	10 994

Note 5.3 Avantages postérieurs à l'emploi – Indemnités de Fin de Carrière

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspond au versement d'indemnités de fin de carrière.

L'engagement du Groupe comptabilisé sous forme de provision concerne les filiales pour lesquelles la gestion des IFC n'est pas couverte par un contrat d'assurance. Seules les sociétés Gerep, Sogad et Sem Tredi sont concernées au 31 décembre 2011.

Il est précisé que :

- lors du démarrage d'activité de la société Sénerval, la reprise des effectifs de l'ancien délégataire a conduit à la reprise par Sénerval des engagements au titre des services passés de ces mêmes salariés, pour un montant de 450 K€. Le Groupe a constaté un actif pour 450 K€ au titre des engagements repris (comptabilisé en charges constatés d'avance). Cet actif est amorti sur 18 ans à compter du 1^{er} juillet 2010, soit la durée moyenne restant à courir jusqu'au départ en retraite des salariés repris.
- Lors de la reprise en direct de la gestion de l'IUOM de Lescar et de la reprise de l'effectif correspondant, le Groupe a repris les engagements au titre des services passés de ces salariés. Compte tenu du montant, le Groupe a constaté cette reprise directement en résultat.

L'engagement du Groupe (toute forme de gestion confondue) évolue de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Montant de l'engagement en début d'exercice	2 411	3 273	4 838
Coûts des services rendus dans l'exercice	175	232	352
Intérêts crédités dans l'exercice	158	161	226
Prestations réglées dans l'exercice	(215)	(51)	(61)
Externalisation	/	458	194
Ecart actuariels	744	772	508
Autres (écarts de conversion)	/	(7)	/
Montant de l'engagement en fin d'exercice	3 273	4 838	6 057
<i>Dont engagement externalisé</i>	<i>3 146</i>	<i>4 669</i>	<i>5 865</i>
<i>Dont engagement provisionné</i>	<i>127</i>	<i>169</i>	<i>192</i>

L'évolution de la juste valeur des fonds placés en couverture de l'engagement est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/09	31/12/10	31/12/11
JV des actifs de couverture en début d'exercice	2 707	3 143	4 707
Cotisations versées	397	1 650	1 430
Prestations versées	(215)	(12)	(61)
Rendement attendu sur les placements	110	126	160
Frais de gestion	(12)	(14)	(21)
Ecart actuariels	155	(186)	(351)
JV des actifs de couverture en fin d'exercice	3 143	4 707	5 864

La répartition des actifs de couverture est la suivante :

	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Placements diversifiés	76%	50%	73%
Placements monétaires	24%	50%	27%

Note 5.4 Litiges et faits exceptionnels

BEFS-PEC

A la suite de la réalisation du chantier Salaise 3, qui avait été confié par Tredi à la société BEFS-PEC (courant 1999), Tredi SA a fait l'objet de différentes demandes de paiement de la part de sous-traitants restés impayés par BEFS PEC, en application de l'article 12 de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance. Tredi SA a provisionné dans ses comptes l'intégralité des sommes qui lui sont réclamées dans le cadre de ces assignations. Au 31 décembre 2011, la provision résiduelle constatée sur ce litige s'élève à 0,6 million d'euros.

VALLS QUIMICA

La société Valls Quimica, filiale espagnole du Groupe a fait l'objet, en 2003, d'un contrôle fiscal au titre duquel l'administration a redressé la Société pour un montant en principal de 3,8 millions d'euros (pour la période 1999 à 2001) et de 1,8 millions d'euros (pour la période 2002 à 2003) par le biais d'un rappel de TVA et de droits indirects qui seraient dus, à raison de la production de certains produits pétroliers. :

- Valls Quimica a contesté le redressement portant sur la période 1999 à 2001 devant le Tribunal administratif espagnol et a obtenu un sursis de paiement. Le Tribunal s'est toutefois prononcé courant 2007 sur le

caractère suspensif de l'instruction, ainsi que sur l'absence de nécessité de constituer des garanties. Ce dossier, instruit auprès du Tribunal administratif de Catalogne a fait l'objet d'un rejet de la part de ce même Tribunal en septembre 2008. La société a introduit un recours contentieux devant la Cour administrative nationale de Madrid en octobre 2008, assortie d'une demande suspensive relative au paiement. Le Tribunal a jugé indispensable la constitution, par la société, de garantie couvrant 100% du montant réclamé. Valls Quimica a donc produit les garanties demandées. La Cour administrative nationale de Madrid a décidé fin 2011 de ne pas étudier l'affaire au motif que le préjudice pour la Société Valls Quimica ramené à une base mensuelle, n'excède pas le seuil des 150K€ que la Cour se fixe pour étudier les affaires qui lui sont soumises. Un recours en nullité de cette décision a été posé par Valls Quimica auprès de cette même Cour le 28 décembre 2011.

- Concernant la période 2002 à 2003, la prescription totale des redressements a été obtenue le 22 décembre 2007.

La société Valls Quimica, le Groupe et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de leur contestation. A ce titre, le groupe n'a pas provisionné ce contentieux fiscal dans ses comptes. Par ailleurs le Groupe pourrait se prévaloir d'une déductibilité des sommes notifiées dans l'hypothèse où le contentieux se solderait en sa défaveur, ceci réduisant le risque d'un tiers.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 6 - Impôts différés

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Participation des salariés	582	902	739
Contribution sociale solidarité	238	250	261
Congés payés	608	609	639
Déficits reportables	2 970	1 575	1 158
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(6 679)	(7 293)	(7 815)
Location-financement	2 678	2 119	1 643
Résultat Interne	205	284	220
Charges à répartir	(70)	(51)	(7)
Provision intra-Groupe	(158)	/	/
Provision IDR	45	36	48
Actualisation provision suivi trentenaire	(832)	(1 193)	(1 165)
Homogénéisation d'amortissements	667	613	597
Frais d'acquisition titres	2 905	1 653	402
Retraitement Obligations Convertibles	14 959	14 944	15 125
JV des instruments de couverture	1 808	893	1 307
Autres différences temporaires	(77)	1 737	1 830
Total	19 849	17 078	14 981
<i>Dont impôt différé Actif</i>	<i>19 877</i>	<i>17 110</i>	<i>14 995</i>
<i>Dont impôt différé Passif</i>	<i>28</i>	<i>32</i>	<i>14</i>

Les déficits reportables activés correspondent aux déficits nés avant l'intégration fiscale (les déficits nés pendant l'intégration étant analysés globalement au niveau de l'intégration et ayant fait l'objet d'une utilisation totale au sein de cette intégration). Leur activation est étudiée filiale par filiale au regard de leur business plan. D'une façon générale, les déficits reportables portés par les filiales étrangères ne font l'objet d'aucune activation. Au 31 décembre 2011, le montant des impôts différés actifs non activés relatifs à des déficits reportables s'élève à 1 million d'euros.

La variation des impôts différés sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	IDA	IDP	NET
Solde au 31/12/09	19 877	28	19 849
Résultat	/	1 938	(1 938)
Variation de JV par les capitaux propres	4	837	(833)
Variation de périmètre et autres	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(246)	(246)	/
Compensation IDA/IDP	(2 525)	(2 525)	/
Solde au 31/12/10	17 110	32	17 078
Résultat	/	2 693	(2 693)
Variation de JV par les capitaux propres	156	(440)	596
Variation de périmètre et autres	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(3 070)	(3 070)	/
Compensation IDA/IDP	799	799	/
Solde au 31/12/11	14 995	14	14 981

Note 7 - Engagements hors bilan

Note 7.1 Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Créances cédées non échues (effets, Dailly)	/	/	
Cautions	32 993	37 055	38 848
- Garanties financières (1)	21 601	21 601	22 551
- Autres cautions	11 392	15 454	16 297
Sûretés réelles	/	/	/
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	/	/	/
- Nantissements de titres	/	/	/
Liés à la responsabilité d'associé dans les SCI	/	/	/
TOTAL EHB liés à l'activité courante	32 993	37 055	38 848

(1) Il s'agit d'une caution de 22,6 millions d'euros délivrée à un établissement financier lors de la mise en place des garanties financières accordées par lui selon l'arrêté ministériel du 1er février 1996.

Note 7.2 Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Créances professionnelles cédées	1 086	953	895
Cautions ou lettres d'intention	3 640	4 380	10 972
Sûretés réelles	11 021	9 436	9 828
Gages et nantissements des actifs incorporels et corporels	11 021	9 436	9 828
Gage et nantissements de titres	/	/	/
Hypothèques	/	/	/
Engagement d'emprunts reçus	3 900	5 000	34 262
TOTAL EHB liés à l'endettement	19 646	19 769	55 957

Dans le cadre de financement d'actifs la société a signé des engagements de non cession des actions qu'elle détient dans les sociétés Sénergies, Séché-Eco-Industries et Mézerolles.

Les engagements d'emprunt au 31 décembre 2011 portent principalement sur le financement des actifs concédés de la DSP de Strasbourg pour un montant d'emprunt de 34,1 millions d'euros, débloqué par tranches amortissables sur la durée résiduelle de la DSP à compter de la livraison, à un taux restant à cristalliser.

Tous les engagements hors bilan ci-dessus mentionnés couvrent des dettes portées au bilan, à l'exception d'une caution de 0,8 million d'euros.

Note 7-3 Autres engagements hors bilan

Un pacte d'actionnaire, conclu le 16 octobre 2006, (portant le numéro d'enregistrement AMF 206C1928) prévoit les principales dispositions suivantes :

- représentation de FSI (substitué à la Caisse des Dépôts) au Conseil d'administration de Séché Environnement : FSI dispose de la faculté de désigner plusieurs membres au Conseil d'administration de Séché Environnement en fonction de sa participation au capital de la Société ;
- gestion des participations des signataires du pacte d'actionnaires ;
- les parties se sont interdit d'acquérir directement ou indirectement des valeurs mobilières émises par la société Séché Environnement si cette acquisition engendrait pour l'un des signataires de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Séché Environnement ;
- à l'occasion de tout transfert de titres de Séché Environnement par Joël Séché, la société civile Amarosa et/ou leurs cessionnaires libres à un tiers, dès lors qu'ils détiendraient conjointement moins de 50,1% des droits de vote de la Société, FSI disposera de la faculté de céder ses titres à ce tiers pour le même prix et dans les mêmes proportions ;
- FSI bénéficie de la faculté de participer, à hauteur de sa quote-part dans le capital de Séché Environnement à toute émission de titre de Séché Environnement, à l'exception d'émission de valeurs mobilières dans le cadre d'une opération de croissance externe au profit d'un tiers et qui aurait pour effet de diluer l'ensemble des actionnaires dans les mêmes proportions ;
- règles des co-investissements : aussi longtemps que FSI détiendra au moins 15% du capital de Séché Environnement, elle bénéficie d'un droit de participer en tant que co-investisseur à tout projet de croissance dont le montant dépasse un certain seuil.

Il est par ailleurs précisé que ce pacte d'actionnaire sera résilié de plein droit dès que :

- FSI viendra à détenir moins de 10% du capital de la Société ;
- l'équilibre des participations respectives de FSI d'une part et de Joël Séché et la société civile Amarosa d'autre part serait significativement modifié de telle sorte que le dépôt d'une offre publique puisse être imposé aux parties.

Un avenant au pacte en date du 25 avril 2007 a été signé, stipulant une durée de 10 ans à

compter du 26 avril 2007.

Par ailleurs, dans le cadre du resserrement du partenariat stratégique entre FSI et Séché Environnement, FSI a octroyé à Séché Environnement une option d'achat portant sur 18% des titres HIME exerçable du 27 mai 2008 au 26 mai 2012 sous réserve de l'accord des banques prêteuses de HIME. L'exercice de cette option induira une modification de la durée du pacte précitée, prolongeant celle-ci jusqu'en avril 2022.

Le présent détail des engagements hors bilan du Groupe n'exclut aucun engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

1.1.6.3.2. Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

Note 8 - Composition du capital social

Catégories des titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	8 634 870	0,20€
Augmentation de capital		
2- Actions composant le capital social en fin d'exercice	8 634 870	0,20€
<i>Dont actions à droit de vote simple</i>	<i>4 978 823</i>	
<i>Dont actions à droit de vote double</i>	<i>3 656 047</i>	

Note 9 – Primes

Le poste "primes" est composé exclusivement de primes d'émission émises lors de différentes augmentations de capital, nettes d'imputation :

(en milliers d'euros)

Augmentation de capital du 27/11/1997	11 220
Augmentation de capital du 19/12/1997	112
Augmentation de capital du 01/10/2001 (rémunérant l'apport des titres Alcor)	10 795
Augmentation de capital du 05/07/2002 (rémunérant l'apport des titres Trédi)	192 903
Imputation sur la prime d'émission	(1 578)
Emission de 596 408 bons de souscription d'actions au profit de la Caisse des Dépôts du 12/12/06	10 908
Exercice de bons de souscription d'actions portés par la Caisse des Dépôts le 24/04/2007	74 718
TOTAL	299 079

Note 10 – Composition des réserves consolidées

	31/12/2009	31/12/2010	Augment.	Diminut.	31/12/2011
Réserve légale	173	173	/	/	173
Réserves réglementées	/	/	/	/	/
Report à nouveau	90 382	119 190	31 756	/	150 947
Autres réserves	6 037	6 037	/	/	6 037
Sous-total réserves sociales	96 592	125 400	31 756	/	157 156
Réserves consolidées (hors écart de conversion)	(62 347)	(83 596)	/	(32 797)	(116 393)
TOTAL RESERVES (hors écart de conversion)	34 245	41 804	31 756	(32 797)	40 763
Ecart de conversion	(1 176)	(1 204)	(909)	/	(2 113)
TOTAL RESERVES (yc. écart de conversion)	33 069	40 600	30 847	(32 797)	38 651

Note 11 - Informations sur les actions propres

Dans le cadre des délégations accordées par les Assemblées générales des actionnaires du 6 mai 2010 et 12 mai 2011, le Conseil d'administration a fait procéder sur 2011 à des opérations de rachat d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité dont la gestion est confiée à un organisme indépendant. Le mandataire dispose d'un apport initial de 1,4M€ et de 4 862 titres. Au 31 décembre 2011, le bilan de ces programmes de rachat d'actions est le suivant :

Nombre d'actions auto détenues (1)	60 052
Pourcentage du capital auto détenu	0,7%
Valeur nette comptable des titres auto détenus (€)	2 785 068
Valeur de marché des titres auto détenus au 31/12/11 (€) (2)	1 720 490

(1) y compris actions propres acquises dans le cadre des programmes antérieurs

(2) sur la base du cours de clôture du titre Séch  Environnement sur le mois de d cembre 2011, soit 28,65 €.

1.1.6.3.3. Notes sur le compte de résultat

Note 12 - Produits des activités ordinaires

Note 12.1 ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	365 666	402 122	424 158
<i>Dont vente de biens</i>	33 658	44 404	51 592
<i>Dont prestations de services</i>	332 009	357 718	372 566
Autres produits de l'activité	2 103	4 239	6 090
Transfert de charges	2 721	3 443	3 373
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	370 491	409 803	433 622

Note 12.2 – ventilation du chiffre d'affaires par typologie de déchets

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Traitement DD	250 742	267 341	270 102
Traitement DND	114 924	134 781	154 056
TOTAL	365 666	402 122	424 158

Note 12.3 – ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
CA France	345 783	380 644	399 283
CA Europe (hors France)	18 080	19 450	23 354
CA hors Europe	1 804	2 028	1 520
TOTAL	365 666	402 122	424 158

Note 13 – Excédent Brut d'Exploitation

Note 13.1 Composition de l'excédent brut d'exploitation

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	370 491	409 803	433 622
Achats consommés	(47 628)	(55 415)	(63 622)
- Achats stockés	(30 895)	(36 798)	(38 987)
- Achats non stockés	(16 734)	(18 617)	(24 635)
Charges externes	(111 978)	(131 778)	(147 252)
- Sous-traitance	(63 582)	(74 744)	(86 213)
- Charges de location	(8 067)	(8 981)	(10 172)
- Entretien et réparation	(14 441)	(15 712)	(19 125)
- Assurances	(3 365)	(3 935)	(4 633)
- Autres charges externes	(22 523)	(28 405)	(27 109)
Impôts et taxes	(30 621)	(33 312)	(31 803)
Charges au titre des avantages de personnel	(82 784)	(85 594)	(93 507)
- Frais de personnel	(80 015)	(81 422)	(89 754)
- Participation et intéressement	(1 899)	(3 013)	(2 502)
- Cotisation IFC	(870)	(1 159)	(1 251)
- Rémunérations en actions	/	/	/
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	97 479	103 704	97 438

Les services extérieurs concernent principalement la sous-traitance (transport, filière Amont, exutoire).

Note 13.2 - Contrats de location simple

(en milliers d'euros)	TOTAL paiements minimaux futurs (contrats non résiliables)				Charges de l'exercice	TOTAL paiement sous-loc actualisé
	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5		
Immobilisations incorporelles	196	30	121	45	29	/
Terrains	3 940	322	1 224	2 394	337	/
Constructions	5 984	825	3 187	1 971	1 080	/
Installations techniques - outillages industriels	10 522	1 030	2 726	6 767	3 434	/
Matériels de transport	115	80	35	/	281	/
Installations agencements	/	/	/	/	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	65	29	36	/	91	/

Note 14 – Résultat opérationnel Courant

Note 14.1 Composition du résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	97 479	103 704	97 438
Charges de renouvellement des actifs du domaine concédé et charges de réhabilitation des sites de traitement	(954)	(3 086)	(7 525)
Autres charges et produits opérationnels	(581)	(1 024)	(535)
- Autres charges opérationnels	(650)	(1 076)	(664)
- Autres produits opérationnels	69	52	129
Dotations nettes aux provisions	(568)	(1 293)	22
- Dotations aux provisions	(3 910)	(4 548)	(4 013)
- Reprises de provisions	3 342	3 255	4 035
Dotations nettes aux amortissements	(31 970)	(31 414)	(32 038)
- Dotations aux amortissements	(31 970)	(31 414)	(32 038)
- Reprises d'amortissements	/	/	/
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	63 406	66 887	57 362

Note 14.2 Dotations nettes aux provisions

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Dotations nettes aux provisions sur site	(546)	404	352
Dotations nettes sur actif circulant	(36)	94	(252)
Dotations nettes autres provisions opérationnelles	17	(1 791)	(78)
Total	(565)	(1 293)	22

Les provisions sur site correspondent aux provisions pour réhabilitation de site et pour suivi trentenaire (pour la part hors désactualisation).

Note 14.3 Dotations nettes aux amortissements

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Dotations nettes aux immobilisations incorporelles	(660)	(703)	(826)
Dotations nettes aux immobilisations corporelles	(31 310)	(30 711)	(31 212)
Total	(31 970)	(31 414)	(32 038)

Note 15 – Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	63 406	66 887	57 362
Réévaluation des immobilisations	/	/	/
Résultat sur cessions d'immobilisations	312	467	(609)
- cessions d'immobilisations incorporelles	(77)	(4)	(251)
- cessions d'immobilisations corporelles	386	472	(359)
- cessions des titres consolidés	2	/	/
Dépréciation d'actifs	(246)	(2 083)	/
- sur goodwill			
- sur autres immobilisations incorporelles		(2 083)	
- sur immobilisations corporelles	(246)		
Effet des regroupements d'entreprise		(4 854) (*)	(890)
Autres		14	(682)
RESULTAT OPERATIONNEL	63 472	60 431	55 180

* Dont 4,9 M€ correspondant à l'application du changement de méthode imposé par IFRS3 révisée concernant la comptabilisation des frais d'acquisition de titres dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Note 16 – Résultat financier

Note 16.1 Décomposition du résultat financier

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	13 495	14 697	14 705
Coût de l'endettement financier brut	(10 954)	(8 972)	(7 371)
Autres produits et charges financières	(41)	1 167	984
Total	2 500	6 892	8 318

Le coût de l'endettement financier brut évolue comme suit :

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Passifs financiers au coût amorti	(5 785)	(4 453)	(5 304)
Résultat sur instruments de couverture	(5 169)	(4 518)	(2 067)
COÛT ENDT FINANCIER BRUT	(10 954)	(8 972)	(7 371)

Le coût de l'endettement financier net évolue sous l'effet conjugué :

- de l'augmentation des produits de trésorerie et équivalents, consécutive à la

participation du Groupe à l'émission d'obligations convertibles en actions de HIME porteuses d'intérêt à taux de 8% (avant détachement du droit de conversion) et 9,89% (après détachement) ;

- de la diminution du coût de la dette nette des effets de la couverture, du fait de la baisse de l'encours de dettes et de l'efficacité de cette dernière.

Note 16.2 Détail des autres produits et charges financières

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Résultat de change	461	61	78
Résultat net sur cession d'immobilisations financières	1 128	0	1 198
Dépréciations nettes sur actifs financiers	(2 431)	1 948	(92)
Autres produits et charges financières	799	(842)	(200)
Total	(41)	1 167	984

Le résultat de change provient notamment des positions latentes sur les avances du Groupe vers ses filiales à l'international ne répondant pas à la définition d'un investissement net au sens d'IAS21. Le Groupe ne dispose pas à ce jour d'instruments ou de mécanisme de couverture sur son risque de change.

Le résultat net sur cession d'immobilisations financières correspond aux effets des déconsolidation ou liquidation de société.

Note 17 - impôt

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Impôt exigible	15 232	19 288	16 796
Impôt différé	2 978	1 938	2 693
Total charge d'impôt	18 210	21 226	19 489

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt totale pour l'exercice s'explique par :

(en milliers d'euros)

	2010	2011
Impôt théorique au taux en vigueur	(23 179)	(21 863)
Modification du taux d'impôt applicable à la mère (1)	(6)	(2)
Différence de taux d'imposition des filiales	439	353
Actifs d'impôt non constatés	(326)	(224)
Utilisation de pertes non activées antérieurement	/	160
Charges et produits définitivement non taxables	1 847	2 086
Charges d'impôt total	(21 226)	(19 489)

(1)Le taux d'impôt hors contribution sociale sur les bénéfices s'élève à 33,33%. Après application de la contribution sociale sur les bénéfices, le taux d'imposition du Groupe s'élève à 34,38 %. Compte tenu de la contribution additionnelle exceptionnelle de 5% sur l'imposition du groupe d'intégration fiscale, le taux

d'imposition du Groupe s'élève à 36,05%.

Dans le cadre du Groupe d'intégration fiscale dont Séché Environnement est la mère, et qui regroupe l'ensemble des sociétés françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% par Séché Environnement, a été réalisée une économie d'impôt de 0,7 million d'euros.

1.1.6.3.4. Gestion des risques financiers

Note 18 – instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers se répartissent de la façon suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

(en milliers d'euros)	2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente	/	2 149	17	2 166
Composante obligataire	/	/	156 376	156 376
Instruments de couverture	/	/	/	/
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/
Actifs financiers	/	2 149	156 393	158 542
Dettes financières	/	216 640	/	216 640
Instruments de couverture	/	3 795	/	3 795
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/
Passifs financiers	/	220 435	/	220 435

A titre de comparaison, la répartition de la juste valeur des instruments financiers du Groupe à la clôture des deux exercices précédents se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2009				2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente	/	2 591	17	2 608	/	2 417	17	2 434
Composante obligataire	/	/	133 202	133 202	/	/	142 179	142 179
Instruments de couverture	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/
Actifs financiers	/	2 591	133 219	135 810	/	2 417	142 196	144 613
Dettes financières	/	264 346	/	264 346	/	238 363	/	238 363
Instruments de couverture	/	5 251	/	5 251	/	2 593	/	2 593
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/
Passifs financiers	/	269 597	/	269 597	/	240 956	/	240 956

Titres disponibles à la vente

- Les titres cotés, évalués au cours de bourse à la date de clôture, sont considérés de niveau 1 ;
- Les titres non cotés, dont la juste valeur est déterminable sur la base de données observables, tels que l'évaluation d'expert indépendant, sont considérés de niveau

2 ;

- Les titres non cotés dont la juste valeur est déterminable sur la base de modèle d'évaluation (actualisation de cash flow futurs, multiple, etc.) sont considérés de niveau 3.

Composante obligataire

S'agissant de la composante obligataire des OCA HIME, ne disposant pas de données observables, sa juste valeur est considérée de niveau 3.

Instruments de couverture

La juste valeur des instruments de couverture utilisés par le Groupe (swap, collar, swaptions, instruments mixtes) est déterminée sur la base de modèle d'évaluation utilisant des données observables (de taux, notamment), et est donc considérée de niveau 2.

Dettes financières

La juste valeur des dettes financières est déterminable sur la base de données observables (de taux), et est considérée de niveau 2.

Note 19 - Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un actif viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients et des actifs financiers hybrides (obligations convertibles en titres HIME).

Le Groupe gère son risque de crédit lié aux créances clients par le biais d'une politique active de recouvrement de ses créances dans chacune des filiales françaises du Groupe. Cette politique s'appuie sur un logiciel centralisé permettant des relances formalisées et une information en temps réel des différentes parties prenantes. Une analyse des délais de règlement est également suivie mensuellement et toute dérive induit des actions correctrices.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture l'exposition maximale au risque de crédit est la suivante :

(en milliers d'euros)	2009			2010			2011		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	135 811	/	135 811	144 613		144 613	158 595	/	158 595
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825	2 466	76	2 542
<i>Actifs financiers non courants</i>	<i>137 891</i>	<i>124</i>	<i>138 015</i>	<i>147 350</i>	<i>88</i>	<i>147 438</i>	<i>161 061</i>	<i>76</i>	<i>161 137</i>
Créances clients et autres débiteurs	/	106 319	106 319	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579
Autres actifs courants (yc. créances IS)	/	22 194	22 194	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310
<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	<i>/</i>	<i>128 513</i>	<i>128 513</i>	<i>1 759</i>	<i>125 037</i>	<i>126 796</i>	<i>1 291</i>	<i>136 598</i>	<i>137 889</i>
Instruments de couverture actifs	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres instruments à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>	<i>/</i>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	/	19 108	19 108	/	43 431	43 431	/	24 686	24 686
Total Actifs financiers	137 891	147 745	285 636	149 109	168 556	317 665	162 352	161 360	323 712
Composante dérivée des OCA (*)	26 929	/	26 929	26 929	/	26 929	26 929	/	26 929
TOTAL	164 820	147 745	312 565	176 039	168 556	344 595	189 281	161 360	350 641

(*) Enregistrée sur la ligne « Participation dans les entreprises associées » ne répondant pas à la définition d'un actif financier au sens d'IAS39

Les produits, charges, profits ou pertes de valeur constatés en 2011 dans les états financiers au titre de ces actifs financiers correspondent quasi exclusivement aux produits d'intérêts sur obligations convertibles pour 14,2 millions d'euros.

Note 20 - Exposition au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Il porte sur les prêts et créances au coût amorti (de nature financière ou opérationnelle) et sur les placements des excédents de trésorerie.

La balance âgée des prêts et créances au coût amorti se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2011				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 542	2 542	/	/	/
Clients et autres débiteurs	117 579	96 253	20 423	492	411
Autres actifs	20 310	18 965	391	10	944
TOTAL	140 430	117 760	20 813	502	1 355

La balance âgée des prêts et des créances au coût amorti à la clôture des deux exercices précédents se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2010				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 825	2 825	/	/	/
Clients et autres débiteurs	114 424	87 584	25 805	684	351
Autres actifs	12 372	11 491	478	399	4
TOTAL	129 621	101 900	26 283	1 083	355

(en milliers d'euros)	2009				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 204	2 204	/	/	/
Clients et autres débiteurs	106 319	74 870	30 139	547	763
Autres actifs	22 194	21 004	608	4	578
TOTAL	130 717	98 078	30 747	550	1 340

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme contrepartie.

Note 21 – Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Il assure une gestion centralisée des financements. Un reporting de trésorerie est mis en place, permettant une vision glissante des besoins court, moyen et long terme du Groupe en terme de financement. La quasi-intégralité du financement est assurée de façon centralisée et l'équilibre des sources de financement (marché des capitaux, marché bancaire) est également piloté de façon centralisée.

Au 31 décembre 2011, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	197 636	203 099	169 308	25 160	8 631
Dettes de location financement	17 265	18 520	5 167	11 524	1 829
Autres dettes financières	1 057	1 057	49	250	758
Concours bancaires courants	681	681	681	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	136 134	136 134	135 883	251	/
Passif de renouvellement	170	170	170	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	352 943	359 661	311 258	37 185	11 218
Instruments de couverture	3 795	3 795	304	3 491	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	3 795	3 795	304	3 491	/

A titre de comparaison, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysaient de la façon suivante en 2010 et 2009:

(en milliers d'euros) – 31 décembre 2010	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	216 333	221 624	42 873	175 969	2 783
Dettes de location financement	20 373	22 220	4 834	15 453	1 933
Autres dettes financières	1 076	1 076	19	1 032	25
Concours bancaires courants	582	582	582	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	120 321	120 321	118 971	1 350	/
Passif de renouvellement	903	903	903	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	359 588	366 726	168 182	193 804	4 741
Instruments de couverture	2 593	2 593	609	1 984	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	2 593	2 593	609	1 984	/

(en milliers d'euros) – 31 décembre 2009	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	238 208	245 639	29 622	212 338	3 679
Dettes de location financement	24 565	26 685	5 053	19 151	2 481
Autres dettes financières	1 087	1 087	34	1 028	25
Concours bancaires courants	486	486	486	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	99 234	99 234	98 996	238	/
Passif de renouvellement	125	125	125	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	363 705	373 256	134 316	232 755	6 185
Instruments de couverture	5 251	5 251	1 690	3 561	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	5 251	5 251	1 690	3 561	/

Dans le cadre de la prise de participation du Groupe dans la société HIME, Séché Environnement a procédé à un refinancement de l'ensemble de sa dette. La nouvelle convention de crédit du Groupe est assortie d'un engagement de respect de deux ratios financiers calculés sur la base des comptes consolidés du groupe. Le respect de ces ratios financiers est apprécié deux fois par an sur une base annuelle pour les périodes closes au 31 décembre et au 30 juin.

Le non-respect de ces ratios est un cas de défaut qui rend exigible à la majorité des prêteurs le total des engagements dus.

Les ratios à respecter sont les suivants :

RATIOS	ENGAGEMENT
Dettes financières nettes / Fonds propres	<1,1
Dettes financières nettes / Excédent brut d'exploitation	<3

Etant entendu que, sur une base consolidée :

- les dettes financières nettes désignent le montant agrégé de l'endettement à court,

moyen et long terme du Groupe, y compris les crédit-baux en capital, la location financière retraitée dans les comptes au sens des normes IFRS, la position créditrice des comptes bancaires créditeurs, les effets portés à l'escompte et non échus, les cessions Dailly, l'affacturage et autres mobilisations du poste clients, diminué du montant des valeurs mobilières de placement à court, moyen et long terme, des avoirs en caisse et de la position débitrice des comptes bancaires débiteurs ;

- les fonds propres désignent le total des capitaux propres (part du Groupe) ;
- l'Excédent Brut d'Exploitation désigne le résultat d'exploitation consolidé avant déduction de l'ensemble des dotations nettes de reprises aux provisions sur actifs d'exploitation et aux provisions pour risques et charges, des dotations nettes de reprises aux amortissements d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et avant déduction des autres produits et charges d'exploitation.

Au 31 décembre 2011, le Groupe présente un gearing bancaire de 0,53 et un debt to earning bancaire de 1,96. Il respecte l'ensemble de ces ratios.

L'échéance de la dette Senior du Groupe est intervenue le 12 avril 2012, date à laquelle le Groupe a remboursé la dernière tranche de capital de 162,5 millions d'euros, avec la mise en place d'une nouvelle structure de financement.

En effet, la nouvelle dette structurée permet d'honorer cette échéance et de financer les besoins généraux du Groupe tout en améliorant significativement la maturité (cette dernière passant à 6 années).

L'opération de refinancement porte sur un montant de 188,3 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 163,3 millions d'euros via la souscription d'un crédit bancaire, à échéance 2017, amortissable par tranche de 5% par semestre à compter de 2013.
- 25,0 millions d'euros via l'émission d'une obligation in fine émise à 96% du nominal, à échéance 2019.

Ces nouveaux contrats sont assortis de ratios identiques à ceux de la précédente convention de crédit, soit un gearing inférieur à 1,1 et un leverage inférieur à 3 ;

La mise en place de cette nouvelle structure de financement induira sur l'année 2012 un coût net global annuel de la dette de 5,0% (versus 3,59% en 2011), porté sur 2013 à environ 6,1%.

Note 22 – Exposition au risque de taux d'intérêt

La dette corporate portée par Séché Environnement, avant toute mesure de couverture, est à taux variable.

Afin de se protéger contre une hausse des taux d'intérêt et d'optimiser le coût de son endettement, le Groupe a recours à des instruments de couverture. La convention de crédit impose une couverture de 50% minimum sur une durée de 3 ans. Les instruments utilisés sont des swaps, des caps, des floors et des collars. Leur utilisation est directement gérée par la Direction financière du Groupe.

Le risque de taux est analysé à partir de projections de l'évolution de l'endettement financier sur la convention de crédit et sur l'échéancier des couvertures de taux :

- une variation à la baisse de 50 points de base des taux d'intérêt induirait un impact positif sur les capitaux propres de 2,09 millions d'euros.
- Une variation instantanée à la hausse de 1% des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 0,5 million d'euros sur les charges financières du Groupe en 2012, sur la base de son endettement au 31 décembre et de son profil de remboursement à cette date.

Note 23 – Exposition au risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- De la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro. Ce risque est toutefois de plus en plus limité du fait de l'effort constant de recentrage du Groupe sur ses activités européennes en zone euro ;
- Du financement, par endettement bancaire libellé quasi exclusivement en euros, des investissements de ses filiales étrangères réalisés en monnaie locale (pour les filiales non considérées comme des investissements long terme à l'étranger).

L'évolution du résultat de change se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011
Résultat de change zone Europe	(15)	109	32
Résultat de change zone Amériques	476	(49)	46
Résultat de change zone Asie	/	/	/
TOTAL	461	61	78

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du Groupe.

1.1.6.3.5. Co-entreprises – intégration proportionnelle

(en milliers d'euros)	SOGAD	
	31/12/2010	31/12/2011
- % détenus	50%	50%
- QP actifs courants	557	769
- QP actifs non courants	947	772
- QP passifs courants	2 265	2 321
- QP passifs non courants	413	354
- QP Chiffre d'affaires	2 109	2 160
- QP Excédent Brut d'Exploitation	496	469
- QP Résultat Opérationnel Courant	281	226
- QP Résultat Opérationnel	281	226

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec SOGAD.

1.1.6.3.6. Résultats par action

Le résultat par action présenté en pied de compte de résultat correspond au rapport entre d'une part le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère et d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital social de la Société mère en circulation au cours de l'exercice, soit 8 577 535 actions.

Le Groupe ne disposant pas d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

1.1.6.3.7. Dividendes

Sur l'exercice 2011, Séché Environnement a procédé à la distribution de dividendes pour un montant de 11 225 331 € euros, représentant un dividende par action de 1,3 € sans distinction du type d'action. Il est rappelé que les dividendes portant sur les actions propres, soit 80 109,90 € ont été comptabilisés en report à nouveau.

Le Conseil d'administration du 19 Avril 2012 a décidé de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de [11 225 331] euros, soit un dividende par action de [1,30] euro.

1.1.6.3.8. Transactions avec des parties liées

Les parties liées vis-à-vis desquelles le Groupe entretient des relations sont :

- les filiales non consolidées du Groupe, les co-entreprises, les entreprises associées : le Groupe n'entretient aucune relation significative avec ces parties liées, à l'exception de HIME vis-à-vis de laquelle les transactions du Groupe sont présentées en note 3 ;
- les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de direction : leurs rémunérations (et avantages de toute nature) sont présentées dans le paragraphe suivant.

1.1.6.3.9. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants et des administrateurs se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	2009	2010	2011
Avantages à court terme	1 836 456	1 850 508	1 904 684
Avantages postérieurs à l'emploi	/	/	/
Paiements sur base d'actions	/	/	/
Total	1 836 456	1 850 508	1 904 684

1.1.6.3.10. Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception du point suivant : Séché Environnement a contractualisé les termes de son refinancement lui permettant de faire face à la dernière échéance de son crédit Senior (162,5 millions d'euros en capital payable le 12 avril 2012), d'améliorer la maturité de sa dette et assurer le financement de son développement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

1.1.6.3.11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

en milliers d'euros	KPMG		ACOREX	
	2010	2011	2010	2011
Mission d'audit				
<u>Commissariats aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>				
- Séché Environnement	121	96	95	96
- Filiales intégrées globalement	222	230	161	167
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</u>				
- Séché Environnement				
- Filiales intégrées globalement				
Sous total 1	343	326	256	263
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>				
- Juridique, fiscal et social	/	/	/	/
- Autres	/	/	/	/
Sous total 2	/	/	/	/
TOTAL	343	326	256	263